

FORMATIONS 2025



LA FORMATION SUR MESURE



POUR LES INDUSTRIELS

NOVACHIM Formation a pour objet de répondre aux besoins en formation des industriels de tous domaines, dont les activités font appel au génie des procédés ou sont des ICPE (Installations Classées pour l'Environnement).

NOVACHIM Formation s'appuie sur sa bonne connaissance des procédés, des métiers et des réglementations pour offrir des formations ciblées, pratiques et à jour par rapport à l'évolution des techniques et de la législation.

NOVACHIM Formation est reconnu organisme de formation (numéro déclaration activité: 93 131 860 613) et est certifié QUALIOPI. Les formations proposées peuvent rentrer dans le plan de formation de votre entreprise et être financées par votre OPCO.

En lien direct avec l'AR2i PACA Corse, la délégation régionale de l'OPCO 2i, opérateur de compétences Inter Industrie, NOVACHIM Formation relaie conseils et solutions de financement à tout professionnel intéressé par une formation.



Roland DAVITIAN
Vice-Président Pôle Formation

Partenaires associés



SOMMAIRE

	<i>Page</i>
› Nos intervenants	5
› Accès et Infos pratiques / Accueil et restauration / Hébergement	8
› Prise en compte handicap ou problème de santé	10
› Calendrier des formations	11
› NOS FORMATIONS	13
SOCIAL	
- Convention collective des industries chimiques : ses spécificités	14
- Durée et aménagement du temps de travail dans les industries chimiques	15
COMMUNICATION – GESTION DE CRISE	
- Communication de crise / Media training	16
- Plan d'Opération Interne (POI) / Plans d'Urgence Nouveau !	17
- Gestion de crise - Se préparer et Gestion de Crise : Se préparer et s'entraîner à gérer un événement accidentel Nouveau !	18
- Chef Intervention : Gérer un événement accidentel Nouveau !	19
SANTE – SECURITE AU TRAVAIL	
- Connaitre & Comprendre la gestion du risque « légionelle » dans les circuits de refroidissement par voie humide	22
- Formation pratique à la gestion du risque légionelle dans les circuits de refroidissement	23
- SEIRICH : Maitriser l'outil d'évaluation du risque chimique au poste de travail	24
- SEIRICH / FDS étendues : une synergie à mettre en place	25
- Lire et exploiter les FDS/ étiquettes des produits chimiques	26
- Les principales conséquences des règlements REACH et CLP aux postes de travail	27
ENVIRONNEMENT	
- Saisir sur GIDAF ses résultats d'auto surveillance fréquente des émissions	28
- GEREP - Déclaration annuelle d'émissions polluantes et de déchets	29
- Gestion des déchets industriels	30
- Les Fondamentaux du droit des ICPE	31
- Actualités du droit des ICPE	32
- EU ETS 4 (2021-2030) – Déclarations des niveaux d'activité et des émissions Nouveau !	33
- Comment réaliser son plan de gestion de solvants (PGS)	34
- MACF – Phase transitoire: Détermination et déclaration des émissions intrinsèques Nouveau !	35
TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	
- Transport de marchandises dangereuses : l'essentiel de la réglementation	36

ECO CONCEPTION

- [Intégrer l'éco-conception à un Système de Management Environnemental ISO 14001 version 2015](#) 37
- [Connaître et mettre en œuvre l'Analyse du Cycle de Vie \(ACV\)](#) 38
- [Communication environnementale produits : comment communiquer sur ses performances environnementales ?](#) 39

MANAGEMENT DES PRODUITS

- [Panorama des réglementations sectorielles européennes des produits chimiques : renforcez votre expertise](#) 40
- [Déclaration aux centres anti-poisons – Portail PCN](#) 41
- [Comprendre REACH sans être expert](#) 42
- [Comprendre le règlement des produits biocides sans être expert](#) 43
- [Classification & étiquetage des substances & mélanges selon CLP](#) 44
- [Savoir rédiger & expertiser une FDS 16 rubriques](#) 45
- [Comprendre les FDS étendues et se préparer à leur réception](#) 46
- [Assurer la conformité des FDS étendues](#) 47
- [Rédiger des FDS étendues pour vos mélanges à partir des FDS étendues de vos substances](#) 48
- [S'approprier les bases d'\(éco\)toxicologie pour la classification CLP et REACH](#) 49

INNOVATION

- [Vendre l'innovation « Gagner en performance commerciale »](#) 50
- [Marketing de l'innovation « Accélérer l'accès au marché »](#) 51

TECHNIQUE ANALYTIQUE CHIMIE

- [Caractérisation de surface des matériaux](#) 52

› **Processus d'inscription** 53

› **Modèle bulletin d'inscription** 54

› **Financement** 55

› **Conditions générales de vente** 56

LEXIQUE MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Visualisation du support de stage par vidéo projecteur



Commentaires et échanges avec les autres participants



Support de stage papier remis à chaque participant



Utilisation d'enregistrement et mise en situation filmée

NOS INTERVENANTS PERMANENTS

Notre point fort : Toutes nos formations sont animées par des consultants formateurs expérimentés

Marc BAYARD

Président d'Environnement Industrie

PARCOURS :

Ingénieur Arts & Métiers, 30 années d'expérience dans la pétrochimie, divers sites en France et en Europe.

Large éventail d'activités dans le groupe BP : projets, production, maintenance, études stratégiques et gestion.

Direction d'un site pétrochimique dans les Bouches du Rhône (Naphtachimie) de 2005 à 2010.

2010-2019, rôle dans la fédération professionnelle des industries chimiques : apporter du service aux adhérents (droit social, réglementation technique) et contribuer au développement économique en défendant les intérêts des entreprises de la branche auprès des pouvoirs publics.

Depuis 2019 Président Environnement Industrie



DOMAINES D'INTERVENTION :

Dialogue social, management d'équipe, de projet. Systèmes de management (santé, sécurité, environnement).

Communication « à froid », « à chaud ». Développement économique, stratégie de filière.



Aurélie FLOCH
Chargée de mission Environnement Industrie

PARCOURS :

Diplômée d'un Master II Management de l'environnement, valorisation et analyse et d'un DUT de chimie.

Premières expériences professionnelles au sein d'une Association Agrée de Surveillance de la Qualité de l'Air, mais aussi d'un centre de recherche en environnement.

Chargée de mission de l'association Environnement-Industrie depuis 2006 : Animation de réunions d'informations et de Groupes de Travail sur l'environnement et les risques industriels.

Réglementation ICPE - veille quotidienne, réalisation de grilles d'audit ...

Diverses prestations environnementales - mise en place d'un Plan de Sécurité et d'Intervention chez un industriel, Saisie des données d'auto surveillance des rejets dans l'eau dans l'outil GIDAF...

DOMAINES D'INTERVENTION :

Environnement : déchets, eau, air, sols...

Réglementation « ICPE » : nomenclature, arrêté préfectoral d'autorisation, procédures administratives, émissions industrielles, canalisations de transport...

NOS INTERVENANTS EXTERNES

Pour répondre aux besoins de ses clients, NOVACHIM Formation a noué des relations privilégiées avec des professionnels sélectionnés pour leur expertise et leur expérience dans le domaine de formation proposé ainsi que pour leur compétence de formateur.

Les intervenants sont soit des ex-salariés de l'industrie disposant des qualifications requises, soit des ingénieurs ou spécialistes des organismes suivants :

- APORA, association régionale des entreprises en environnement, reconnue comme centre de compétences en Auvergne-Rhône-Alpes.
- ATOUT CHIMIE, bureau d'étude et de formation sur les réglementations de la chimie.
- CITEPA, Centre technique de référence en matière de pollution atmosphérique et de changement climatique.
- KALIRIS, entreprise qui accompagne la réussite commerciale des innovations de produits et de services de ses clients grâce à son expertise en management de l'innovation durable.
- KOSAMTI, organisme spécialisé dans la gestion du risque légionelle dans les circuits de refroidissement.
- POLE ECO-CONCEPTION, centre national sur l'éco-conception et la performance par le cycle de vie.
- SICADAE, entreprise créée dans le conseil réglementaire en lien avec la mise sur le marché, la fabrication, l'importation et l'utilisation des produits chimiques, des produits biocides...
- TESCAN ANALYTICS, laboratoire expert en analyse de surface et interface.

ACCES ET INFOS PRATIQUES

LOCAUX DE MARSEILLE

NOVACHIM Formation est basé dans les locaux de NOVACHIM dans un immeuble baptisé Immeuble CMCI, situé au 2, rue Henri Barbusse - 13241 MARSEILLE CEDEX 01 au 2ème étage. L'accès se fait par l'Ascenseur A.



*Vue d'ensemble de nos locaux
2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille*



Entrée Visiteurs :
Vous devez impérativement vous présenter à l'accueil où un badge d'accès vous sera remis en échange d'une pièce d'identité

En venant de Nice

Prendre l'autoroute A 8 puis A 51
Direction Aix-en-Provence
Puis Marseille Centre
Arrivée par Marseille Saint-Charles

En venant d'Aix-en-Provence

Prendre l'A 51 puis A7 Direction Marseille Centre

En venant de Fos-sur-Mer

Prendre l'A 55 Puis A7 direction Marseille Centre
ou continuer A55 par Vieux-Port

En métro, tramway

Metro stations Vieux-Port ou Colbert-Hôtel de Région
(1 mn à pied), Tram arrêt Belsunce/ Alcazar.

Où se garer ?

Parking Centre Bourse à 100 m (1800 places)
Sortie accès direct au World Trade Center Marseille Provence.

LOCAUX DE BAILLARGUES

NOVACHIM Formation réalise aussi des formations dans les locaux de France Chimie Méditerranée, Station M - Zac Aftalion - 14, rue François Perroux - 34748 BAILLARGUES.



Attention ! Nouvelle autoroute A709, nouvel échangeur et nouveau péage :

→ En venant de Nîmes, Prenez la direction "Montpellier" puis prendre ensuite la sortie 28 « Vendargues Baillargues ». Ne surtout pas aller tout droit direction A9 Barcelone car vous ne pourrez sortir qu'à la bretelle « Sète » !

→ En venant de Sète, même chose : Direction "Montpellier", puis prendre ensuite la sortie 28 « Vendargues Baillargues »

Au rond-point d'entrée de Baillargues, prendre la première rue à droite ZAC Aftalion

Prendre ensuite la première rue à gauche, rue François Perroux

Se rendre au fond de la rue : les bureaux se situent à l'intérieur du pôle formation des industries technologiques.

ACCUEIL ET RESTAURATION



Les salles de formation sont situées dans l'immeuble baptisé le « CMCI ou World Trade Center ». Une hôtesse se charge de l'accueil à l'entrée pour vous indiquer l'accès à NOVACHIM au 2ème étage. Les salles de formation sont toutes équipées d'une connexion internet et peuvent s'adapter à un nombre varié de participants pouvant aller de 2 à 18 personnes.

Un service de prestations est offert aux clients durant les formations concernant les pauses du matin et de l'après-midi.



Les horaires des journées de formation sont 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.

Avant que la formation ne commence, il est obligatoire pour les participants de signer une feuille d'émargement le matin et l'après-midi avant la reprise, pour permettre de justifier leur présence auprès de leur société.



NOVACHIM Formation assure auprès de ses clients la prise en charge des frais de restauration lors des journées qu'il organise. Il y a une possibilité de se restaurer dans plusieurs endroits situés autour du CMCI ou de Baillargues. Les réservations sont faites à l'avance pour ne pas faire subir un délai d'attente aux participants. Le temps compté pour le déjeuner est d'environ 1 heure.

MASSILIA CAFE

33 Rue Reine Elisabeth
13001 Marseille

WINE NOT

Parc d'activité Aftalion
34670 Baillargues

Les brasseries proposent des repas à base de poisson, des plats végétariens...

Pour tout régime spécial merci de contacter le secrétariat au minimum une semaine avant le début de la formation.

HEBERGEMENTS

Les hôtels à proximité du CMCI :

HOTEL MERCURE MARSEILLE CENTRE VIEUX PORT
1, rue Neuve Saint-Martin
13001 Marseille

HOTEL HERMES
2 rue Bonneterie
13002 Marseille

HOTEL IBIS CENTRE
62, rue Puvis de Chavannes
13002 Marseille

TONIC HOTEL MARSEILLE
43 quai des Belges
13001 Marseille

Les hôtels à proximité de Baillargues :

B&B Hôtel
155 Rue du Fenouil,
34130 Saint-Aunès

THE ORIGINALS CITY HOTEL ECOPARK
68 rue du Basilic
Zac Saint Antoine
34130 Saint Aunès

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP OU D'UN PROBLEME DE SANTE



Afin de bénéficier pleinement des formations proposées, NOVACHIM Formation invite les stagiaires à signaler, lors de leur inscription, s'ils présentent une gêne, un problème de santé ou un handicap afin d'adapter les conditions d'accueil des stagiaires et les formations dispensées et, de mettre en place des solutions de compensation.

CALENDRIER 2025 – 1^{er} Semestre

Intitulé Formation	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Communication de crise			27			
Media training				3		
Plan d'Opération Interne (POI) / Plans d'Urgence						23
Gestion de Crise : Se préparer et s'entraîner à gérer un événement accidentel						24 au 26
GEREP - Déclaration annuelle d'émissions polluantes et de déchets	23					
Les Fondamentaux du droit des ICPE				23-24		
Actualités du droit des ICPE						10
EU ETS 4 (2021-2030) – Déclarations des niveaux d'activité et des émissions				28-29		
MACF – Phase transitoire: Détermination et déclaration des émissions intrinsèques						13
Transport de marchandises dangereuses					20	
Panorama des réglementations sectorielles européennes des produits chimiques (e-learning)	x	x	x	x	x	x
Comprendre REACH sans être expert			11			
Comprendre le règlement des produits biocides sans être expert				2		
Comprendre et maîtriser les règles de classification des mélanges selon CLP			13			
Savoir rédiger et expertiser une FDS 16 rubriques			18			
S'approprier les bases d'(éco)toxicologie pour la classification CLP et REACH			12			
Vendre l'innovation « Gagner en performance commerciale »						20
Marketing de l'innovation « Accélérer l'accès au marché »						30
Comment intégrer l'Intelligence Artificielle dans les métiers de la Chimie ?			18			
Caractérisation chimique et physico-chimique des surfaces et interfaces dans les matériaux			18 au 20			

CALENDRIER 2025 – 2nd Semestre

Intitulé Formation	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Plan d'Opération Interne (POI) / Plans d'Urgence				6		
Gestion de Crise : Se préparer et s'entraîner à gérer un événement accidentel				7 au 9		
Gestion des déchets industriels				14		
Caractérisation de surface des matériaux				14 au 16		
Comment réaliser son plan de gestion de solvants (PGS)						4
Panorama des réglementations sectorielles européennes des produits chimiques (e-learning)	x	x	x	x	x	x
Comprendre REACH sans être expert			16			
Comprendre le règlement des produits biocides sans être expert					4	
Comprendre et maîtriser les règles de classification des mélanges selon CLP			18			
Savoir rédiger et expertiser une FDS 16 rubriques			23			
Rédiger des FDS étendues pour vos mélanges à partir des FDS étendues de vos substances				7		
S'approprier les bases d'(éco)toxicologie pour la classification CLP et REACH			17			

NOS FORMATIONS

3 FORMULES

- Formations INTER dans nos locaux
- Formations en direct en visioconférence sur TEAMS
- Formations en INTRA ENTREPRISE, du SUR MESURE !

Nos formateurs sont mobiles et toutes les formations proposées au programme sont réalisables au sein de votre entreprise dans un cadre « personnalisé » à vos besoins et vos problématiques spécifiques.

Ces formations, ouvertes jusqu'à 12 participants, peuvent également rentrer dans le plan de formation de votre entreprise.

Nos experts sont aussi déjà intervenus en intra dans les domaines suivants :

SOCIAL

- Droit social pour managers
- Règlement intérieur – appropriation par les différents acteurs
- Contrat de travail
- Rémunération dans les industries chimiques
- Appliquer la CCNIC

MANAGEMENT DES PRODUITS

- Connaissance des produits chimiques
- Classification – étiquetage
- REACH
- CLP

ENVIRONNEMENT

- Maîtrise de la déclaration sur GIDAF
- Traçabilité administrative des déchets

COMMUNICATION – GESTION DE CRISE

- Communication de crise – Media training
- Gestion de crise : Se préparer et s'entraîner

TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

- Transport fer - route

INNOVATION

- Créativité
- Financement
- Management

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis pour une formation intra adaptée à vos besoins spécifiques !

04 91 14 30 77 – formation@novachim.fr

Convention Collective des Industries Chimiques : ses spécificités



Date à définir



Marseille

1 jour (7h)

Horaires : 9h-17h30

640 € HT adhérent

800€ HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public :

DRH / RRH, cadre, collaborateur ou toute personne appelée à conduire, gérer du personnel dans les entreprises relevant de la CCNIC

Prérequis :

Pratique de base de la gestion du personnel en entreprise

Modalités d'évaluation des acquis : Quizz et restitution orale

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Acquérir une connaissance globale de la Convention Collective Nationale des Industries Chimiques
- Maîtriser les articulations entre les obligations légales et conventionnelles

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Gilles Le Maire, Délégué Général de FRANCE CHIMIE Ile de France

Représentant des France CHIMIE régionales à la commission sociale de France CHIMIE

PROGRAMME

Formation du contrat

- Embauchage, engagement
- Garanties à l'embauche
- Période d'essai

Exécution du contrat

- Ancienneté
- Durée du travail
- Salaires

Suspension du contrat

- Congés
- Maladie, accident
- Maternité

Rupture du contrat

- Préavis
- Indemnités de licenciement
- Départ et mise à la retraite

Participants

2 personnes au plus de la même entreprise par session
15 personnes maximum par session

LIVRABLE Remise d'un manuel technique approfondi

Durée et aménagement du temps de travail dans les industries chimiques



Date à définir



Marseille

1 jour (7h)

Horaires : 9h-17h30

640 € HT adhérent

800€ HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public :

DRH / RRH, cadre, collaborateur ou toute personne appelée à conduire, gérer du personnel dans les entreprises relevant de la CCNIC

Prérequis :

Pratique de base de la gestion du personnel en entreprise

Modalités d'évaluation des acquis : Quizz et restitution orale

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

Maîtriser les dispositifs légaux et réglementaires sur la durée et l'aménagement du temps de travail dans le cadre de la Convention Collective Nationale des Industries Chimiques

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Gilles Le Maire, Délégué Général de FRANCE CHIMIE Ile de France

Représentant des France CHIMIE régionales à la commission sociale de France CHIMIE

PROGRAMME

CHAPITRE 1 : Travail effectif et horaire normal affiché

- Définition du travail effectif (restauration, pause, habillage et déshabillage, douche, déplacement professionnel et trajet, astreinte)
- Notion d'horaire normal affiché

CHAPITRE 2 : Horaire et repos

- Horaire et repos journalier
- Horaire et repos hebdomadaire

CHAPITRE 3 : Décompte et paiement des heures supplémentaires

- Modalités de décompte du temps de travail
- Calcul et paiement des heures supplémentaires

CHAPITRE 4 : Aménagement du temps de travail dans la CCNIC

- Travail de nuit
- Travail par cycle en continu et semi-continu
- Journée de réduction du temps de travail (JRTT)
- Modulation et annualisation du temps de travail

CHAPITRE 5 : Forfait cadre et non cadre

- Forfait sans référence horaire
- Forfait heures
- Forfait jours

Participants

2 personnes au plus de la même entreprise par session
13 personnes maximum par session

LIVRABLE Remise d'un manuel technique approfondi

Communication de crise / media training



Jour 1 : 27 mars 2025

Jour 2 : 3 avril 2025



Marseille

Possibilité Intra entreprise

2 Jours non consécutifs

9h-17h

1 jour seul : 700 € HT adhérent

900 € HT non adhérent

2 jours : 1 050 € HT adhérent

1 300 € HT non adhérent

Public :

Chefs d'entreprises et responsables de site,
Cadres de direction (Ressources Humaines, HSE,
Production, Commercial)

Prérequis :

Journée 1 : Aucun

Journée 2 : Avoir suivi la journée 1 ou équivalent

Modalités d'évaluation des acquis :

Synthèse personnelle

Exercices pratiques

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Tarif déjeuner compris

2 jours non consécutifs permettant aux personnes déjà familiarisées à la communication de crise de ne choisir que la deuxième journée de media training

Objectifs

- Connaître les règles d'or de la communication de crise
- S'initier à la communication média en période de crise
- S'entraîner à l'interview Radio / TV en situation de crise
- Exercices sur cas réels, face à un journaliste.

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenants

Marc BAYARD, Président Environnement Industrie
Sébastien PIETRI, Journaliste

Participants

8 max

PROGRAMME

De l'identification des enjeux de la crise à la réalisation des communiqués et interviews :

Jour 1 : Communication de crise

- Observer, identifier, analyser la crise
- La cellule de crise et le porte-parole
- La communication « à chaud »
- Le plan de communication de crise
- Les différents médias et leurs méthodes
- Le journaliste, professionnel de l'information
- Les techniques d'interviews
- La conférence de presse.

Jour 2 : Media training

- Vidéo sur des cas d'école d'interviews réussies et ratées.
- Préparation individuelle d'une interview
- Réalisation d'interviews individuelles avec un journaliste
- Analyse des interviews et définition d'axes de progrès.

NB : Les films réalisés en séance sont effacés à l'issue de la formation

LIVRABLE Support de formation imprimé + REX de gestion de crise + Kit Communication à chaud France Chimie

Plan d'Opération Interne (POI) / Plans d'Urgence

« La structure documentaire en Gestion de Crise »



23 juin 2025
6 octobre 2025



Marseille
Possibilité Intra entreprise

1 jour (7 heures) en présentiel
9h-17h

700 € HT adhérent
900 € HT non adhérent
Tarif déjeuner compris

Public : Formation destinée aux personnes n'ayant pas la connaissance de l'articulation d'un plan d'urgence et des fonctions d'une cellule de crise

Prérequis : Avoir la connaissance du cadre réglementaire ICPE de son entreprise en matière de gestion des situations d'urgence

Modalités d'évaluation des acquis : Questionnaire et exercices

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Vous repérer dans la réglementation des ICPE concernant le management des situations d'urgence et les obligations qui en découlent pour mettre à jour vos documents de réponse à l'urgence
- Définir l'architecture documentaire afin de l'adapter à son entreprise
- Structurer votre organisation de réponse à l'urgence en s'appuyant sur des fonctions opérationnelles selon les règles définies par votre entreprise

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Yves DERVIEUX, *Consultant en gestion de crise*

Participants

4 à 10 personnes max

PROGRAMME

Début de session (30 minutes*)

- Accueil des participants, présentation, tour de table, recueil des attentes

Le plan d'urgence : POI / Plan de Défense Incendie (2 heures*)

- La réglementation et les obligations (EdD/POI/PPI)
- Les différents plans (POI, ERP, PCA, PRA, ...)

Les différents chapitres clefs d'un plan d'urgence (3 heures*)

- Fiches scénario
- Fiches Fonctions / Missions / Guides
- Outils associés à la gestion de crise

L'implantation d'une cellule de réponse à l'urgence (30 minutes*)

- La structure bâimentaire
- Les salles et l'organisation spatiale
- L'intégration des sapeurs-pompiers dans votre organisation

Mise à jour et entraînement (30 minutes*)

- Les règles de mise à jour
- Le maintien des compétences des acteurs de la cellule de crise (objectifs à atteindre)

Fin de session (30 minutes*)

- Evaluation des acquis, évaluation de satisfaction, retour sur les attentes, plan d'action

**Timing donné à titre indicatif*

LIVRABLE Livret de formation « Mobiliser son poste de commandement exploitant en cas de crise »

Gestion de Crise - Se préparer et s'entraîner à gérer un événement accidentel

« Mobiliser son poste de commandement exploitant »



Du 24 au 26 juin 2025
Du 7 au 9 octobre 2025



Marseille
Possibilité Intra entreprise

2,5 jours (17,5 heures) en présentiel
9h-12h30 et 13h30-17h

1 450 € HT adhérent
2 100 € HT non adhérent
Tarif déjeuner compris

Public : Personnel d'astreinte, ou toute personne devant prendre une fonction de réponse à l'urgence et souhaitant maintenir ses compétences

Prérequis : Connaissance de l'organisation de réponse à l'urgence de son entreprise (Plan de Défense Incendie, Plan d'Opération Interne, les fonctions au sein d'une cellule de Crise et les outils)

Modalités d'évaluation des acquis : Questionnaire et mises en situation

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Utiliser les différents outils nécessaires à la gestion d'un événement accidentel
- Mettre en place une réponse adaptée face à une situation non envisageable en s'appuyant sur une organisation opérationnelle
- Utiliser avec efficacité les scénarios de référence définis dans le plan d'urgence pour gérer un événement imprévisible
- Communiquer efficacement au sein de votre organisation afin de diffuser des informations validées et en adéquation avec la situation

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Yves DERVIEUX, Consultant en gestion de crise

LIVRABLE Livret de formation « Mobiliser son poste de commandement exploitant en cas de crise »

PROGRAMME

Début de session (1 heure*)

- Accueil des participants, présentation, tour de table, recueil des attentes

Rappels réglementaires (1 heure*)

- Les objectifs d'un plan d'urgence et l'articulation d'un plan d'urgence

L'organisation d'une cellule de réponse à l'urgence (2 heures*)

- Organisation d'une cellule de crise et des différentes fonctions
- Les différents outils d'aide à la gestion de crise

De la Courbe de Montée en puissance à la courbe de Gestion des moyens (1 heure*)

- Le principe de base d'un outil prévisionnel

Les règles de communication au sein d'une cellule de réponse à l'urgence (2 heures*)

- Les différents canaux de communication
- La communication opérationnelle au sein de la cellule de crise (rendre-compte, ...)
- La communication vers les entités administratives (la Préfecture, la Mairie, les Pompiers,...)
- La communication à destination du public (presse,...) en utilisant le support « Allo industrie », le communiqué de presse
- Les personnes habilitées à communiquer vers l'extérieur de l'entreprise

Les principes de base et les idées de manœuvre de l'intervention (2 heures*)

- Les règles d'or de l'intervention et les différentes typologies d'un feu

Le management en situation de crise (1 heure*)

- Définir le cadre et les principes de management
- Le stress et le risque de cécité cognitive

Mises en situation (6 heures 30*)

- Des mises en situations variées et réalistes vous permettront de vous entraîner à gérer des situations d'urgence
- Le nombre d'exercice sera adapté en fonction du nombre de participants
- Chaque participant sera intégré, a minima, dans une cellule stratégique, une cellule tactique et devra tenir un rôle au sein de l'administration. L'objectif sera de comprendre l'attendu de chacun des intervenants lors d'un événement accidentel.

Fin de session (1 heure*)

- Evaluation des acquis, évaluation de satisfaction, retour sur les attentes, plan d'action

*Timing donné à titre indicatif

Chef Intervention : Gérer un événement accidentel

« Gestion de crise, fonction, mission du Chef Intervention »

NOUVEAU



Sur demande, nous contacter



Marseille

Possibilité Intra entreprise

1 750 € HT adhérent

2 500 € HT non adhérent

3 jours (21 heures)

Module 1 : Les fonctions et mission du chef d'intervention (7 heures) – en visio ou présentiel – 9h-17h

Personnel devant manager une équipe d'intervention et/ou être
Public : l'interface entre la cellule de crise et le terrain.
Personnel devant se préparer à prendre la fonction de chef Intervention (CI) ou souhaitant maintenir ses compétences au sein d'une organisation de réponse à l'urgence et/ou préparer le poste de commandement avancé et/ou gérer le CRM.
Prérequis : Avoir la connaissance du cadre réglementaire ICPE de son entreprise en matière de gestion des situations d'urgence.
Avoir les connaissances des techniques d'intervention. Du travail individuel en dehors des horaires de formation est à prévoir.
Modalités d'évaluation des acquis : Questionnaire et mises en situation

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Tarif déjeuner compris

MODULE 1/3

Objectifs

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Vous positionner en tant que Chef Intervention en maîtrisant la fonction et les missions lui incombant
- Manager une équipe d'intervention en sécurité
- Communiquer au sein de l'organisation de réponse à l'urgence en respectant les règles de communication

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Yves DERVIEUX, Consultant en gestion de crise

Participants

4 à 8 personnes max

PROGRAMME

Module 1 – Les fonctions et missions du Chef Intervention (7 heures)

Début de session (30 minutes*)

- Accueil des participants, présentation, tour de table, recueil des attentes

La réglementation (1 heure*)

- Les objectifs d'un plan d'urgence
- L'articulation d'un plan d'urgence

Fonction et mission du Chef Intervention (1 heure*)

- L'organisation de réponse à l'urgence adaptée à son entreprise
- Rappel sur l'organisation d'une cellule de crise et ses différentes fonctions

Les règles de communication (1 heure*)

- Les différents canaux de communication
- La communication opérationnelle au sein de la cellule de crise (rendre-compte, ...)

Manager une équipe d'intervention (1 heure*)

- Prioriser les actions
- Déterminer et attribuer les missions
- Gérer des équipes et gérer le stress

Principes et techniques d'intervention (2 heures*)

- Les moyens d'intervention
- Les émulseurs
- La stratégie adaptée à des événements accidentels
- Les bonnes pratiques à utiliser

Préparation aux mises en situation et évaluations (30 minutes*)

Fin de session Jour 1

*Timing donné à titre indicatif

Chef Intervention : Gérer un événement accidentel

« Gestion de crise, fonction, mission du Chef Intervention »

NOUVEAU



Sur demande, nous contacter



Marseille

Possibilité Intra entreprise

1 750 € HT adhérent

2 500 € HT non adhérent

3 jours (21 heures)

Module 2 – Poste de Commandement Avancé (PCA) (7 heures) – en visio ou présentiel – 9h-17h

Personnel devant manager une équipe d'intervention et/ou être **Public** : l'interface entre la cellule de crise et le terrain. Personnel devant se préparer à prendre la fonction de Chef Intervention (CI) ou souhaitant maintenir ses compétences au sein d'une organisation de réponse à l'urgence et/ou préparer le poste de commandement avancé et/ou gérer le CRM.

Prérequis : Avoir la connaissance du cadre réglementaire ICPE de son entreprise en matière de gestion des situations d'urgence. Avoir les connaissances des techniques d'intervention

Modalités d'évaluation des acquis : Questionnaire et mises en situation

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Tarif déjeuner compris

MODULE 2/3

Objectifs

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Evoluer et d'agir lors de l'activation de votre plan d'urgence en maîtrisant le cadre opérationnel de l'intervention
- Définir les moyens nécessaires afin d'avoir un poste de commandement opérationnel
- Inter-réagir et d'intégrer dans le dispositif les secours publics selon le cadre réglementaire définie par l'entreprise et la préfecture
- Définir la stratégie en la faisant valider par la cellule de crise

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Yves DERVIEUX, Consultant en gestion de crise

Participants

4 à 8 personnes max

PROGRAMME

Module 2 – Le cadre réglementaire et l'implantation d'un Poste de Commandement Avancé (PCA) (7 heures)

Le cadre réglementaire (30 minutes*)

- Positionner le Poste de Commandement Avancé (PCA) dans une organisation de réponse à l'urgence
- Définir les rôles et missions du binôme Exploitation / Intervention au sein du PCA

Le Poste de commandement « avancé » (30 minutes*)

- Implantation du PCA
- Les éléments du PCA (équipement)

La communication et le compte-rendu (1 heure*)

- Les moyens et les outils de communication
- Objectifs du compte rendu

Intégration des secours externes (1 heure*)

- Prise en compte des moyens d'intervention externe au site (aide mutuelle, SDIS, ...)
- La gestion des moyens via le CRM (Centre de Regroupement des Moyens)

La gestion des réserves en eau et émulseur (1 heure*)

- Les principes généraux de la courbe de montée en puissance et de la courbe de gestion de moyens

Stratégie (2 heures*)

- Evaluer, analyser une zone d'intervention (mettre en oeuvre la marche générale des opérations adaptée à votre secteur d'activité)
- Utiliser les outils du chef d'intervention (SITAC, compte-rendu, ...)
- Définir les missions à attribuer à/aux équipe(s) d'intervention
- Rendre-compte et effectuer des points de situations auprès de la cellule de crise

Préparation aux mises en situation et évaluations (30 minutes*)

Fin de session Jour 2 (30 minutes*)

- Evaluation des acquis Jour 1 et 2

*Timing donné à titre indicatif

Chef Intervention : Gérer un événement accidentel

« Gestion de crise, fonction, mission du Chef Intervention »

NOUVEAU



Sur demande, nous contacter



Marseille

Possibilité Intra entreprise

1 750 € HT adhérent

2 500 € HT non adhérent

3 jours (21 heures)

Module 3 – Se préparer à gérer un événement accidentel (7 heures) – en présentiel exclusivement – 9h-17h

Personnel devant manager une équipe d'intervention et/ou être
Public : l'interface entre la cellule de crise et le terrain.
Personnel devant se préparer à prendre la fonction de Chef Intervention (CI) ou souhaitant maintenir ses compétences au sein d'une organisation de réponse à l'urgence et/ou préparer le poste de commandement avancé et/ou gérer le CRM.

Prérequis : Avoir la connaissance du cadre réglementaire ICPE de son entreprise en matière de gestion des situations d'urgence.
Avoir les connaissances des techniques d'intervention

Modalités d'évaluation des acquis : Questionnaire et mises en situation

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Tarif déjeuner compris

MODULE 3/3

Objectifs

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Evaluer la situation initiale en s'appuyant sur des méthodes et des outils adaptées
- Définir la stratégie en la faisant valider par la cellule de crise
- Définir et contrôler les missions en respectant le cadre défini par l'entreprise
- Communiquer et effectuer des comptes-rendus en s'appuyant sur des méthodes et des outils opérationnels

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Yves DERVIEUX, Consultant en gestion de crise

Participants

4 à 8 personnes max

PROGRAMME

Module 3 – Se préparer à gérer un événement accidentel (7 heures)

Etude de cas, phase entraînement (3 heures*)

- S'entraîner à gérer des situations d'urgence
- Le nombre d'étude de cas sera adapté en fonction du nombre de participants
- Chaque participant devra :
 - o Présenter au groupe une étude de cas proposée par le formateur, définir la technique d'intervention mise en place, les moyens d'intervention à utiliser et les points de sécurités ;
 - o Effectuer un point de situation initiale et de conduite par radio au responsable d'intervention (Directeur, PC, PC Exploitant, COS, ...).

Etude de cas, phase évaluation (3 heures*)

- Chaque participant effectuera un tirage au sort d'une étude de cas. Il aura 30 minutes pour se préparer.
- Chaque participant devra :
 - o Présenter au groupe l'étude de cas tirée au sort, définir la technique d'intervention mise en place les moyens d'intervention à utiliser et les points de sécurités ;
 - o Effectuer un point de situation initiale et de conduite par radio au responsable d'intervention (Directeur, PC, PC Exploitant, COS, ...).

Fin de session (1 heure*)

- Evaluation des acquis, évaluation de satisfaction, retour sur les attentes, plan d'action

*Timing donné à titre indicatif

LIVRABLE Livret de formation « Chef Intervention »

Connaitre & Comprendre la gestion du risque « légionelle » dans les circuits de refroidissement par voie humide



Sur demande, nous consulter



Marseille

Possibilité Intra entreprise

1 Jour (7h)

9h-17h

700 € HT adhérent

900 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Technicien, Ingénieur Exploitant, Traiteur d'eau, Inspecteurs, Installateurs, BE, ... Personnel intervenant directement sur les installations de refroidissement.

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : QCM

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Connaitre les conditions de prolifération et de dispersion des légionelles, les facteurs de risque et les processus à l'origine de l'apparition des légionelles dans l'eau du circuit.
- Appréhender les outils de la gestion du risque et les conditions de mise en œuvre pour garantir leur efficacité.
- Comprendre la logique entre l'Analyse Méthodique des Risques, le Plan d'Entretien, le Plan de Surveillance et le Plan d'Action de l'AMR.
- Connaitre & respecter les dispositions des arrêtés ministériels en vigueur d'un point de vue administratif et opérationnel.

Moyens pédagogiques et techniques :



Intervenant

Michèle MERCHAT, Ko SAMTI

Participants

12 max (8 max en visioconférence)

PROGRAMME

En quelques mots

- Légionelles & légionellose, les risques et les installations à risque.
- Les différents types de TAR / Les différents types de circuits.

→ Point réglementaire

Les conditions de prolifération et de dispersion des légionelles.

- Les éléments du risque légionellose (circuit/TAR/Personnes exposées)
- Où est la légionelle lorsqu'elle n'est pas dans l'eau ?
- Comment les légionelles se trouvent en fortes concentrations dans l'eau circulante ?
- Les éléments du risque légionelle (biofilm/hydraulique/eau)

→ Point réglementaire

Gérer le risque : les moyens préventifs, correctifs et curatifs.

- L'arbre des causes, l'AMR et son plan d'actions.
- Les outils du plan d'entretien et les indicateurs du plan de surveillance.
- Recherche de l'origine de la dérive.

→ Point réglementaire

- Les différentes stratégies de la gestion du risque : efficacité versus impact environnemental.

→ Point réglementaire

- La surveillance et les contrôles

→ Point réglementaire

Conclusions

LIVRABLE Support de formation imprimé

MATÉRIEL NÉCESSAIRE EN CAS DE VISIO

Chaque participant devra disposer du logiciel de visio-conférence Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et d'une Webcam.

Formation pratique à la gestion du risque « légionelle » dans les circuits de refroidissement par voie humide



Sur demande, nous consulter



Intra-entreprise uniquement

1 Jour (7h)
9h-17h

Sur devis

Public : Technicien, Ingénieur Exploitant, Traiteur d'eau, Inspecteurs.
Personnel en charge de la gestion du risque dont le référent.
Personnel intervenant directement sur les installations de refroidissement.

Prérequis : Avoir suivi le module réglementaire en page 14

Modalités d'évaluation des acquis : QCM

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Réaliser et réviser l'Analyse Méthodique des Risques.
- Savoir rechercher les événements ou la succession d'événements à risque, liés à la conception de l'installation, à son mode de gestion et aux actions déjà mises en œuvre pour gérer le risque.
- Porter un regard critique sur une stratégie de traitement d'eau.
- Rédiger un plan d'action.

Moyens pédagogiques et techniques :



Intervenant

Michèle MERCHAT, Ko SAMTI

Participants

12 max (8 max en visioconférence)

PROGRAMME

Introduction

- Bref rappels réglementaires
- Les différents types de circuits.
- L'arbre des causes, l'AMR et son plan d'actions, le plan d'entretien et le plan de surveillance.
- Danger, facteur de risque, événements

Réaliser la première AMR

- Rechercher et identifier les événements qui augmentent la probabilité d'apparition des légionelles - liés à l'hydraulique
 - liés à la qualité de l'eau
 - liés aux états de surface
 - liés aux conditions de mise en œuvre des traitements d'eau
 - liés à l'interprétation des indicateurs de surveillance
 - liés aux fonctions supports
- Estimer la gravité, la fréquence d'apparition et la prévisibilité.
- Hiérarchiser le risque
- Réaliser un plan d'action
- Réviser l'AMR

Conclusions

LIVRABLE Support de formation imprimé

MATÉRIEL NÉCESSAIRE EN CAS DE VISIO

Chaque participant devra disposer du logiciel de visioconférence Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et d'une Webcam.

SEIRICH : Maitriser l'outil INRS d'évaluation du risque chimique au poste de travail



20 Mars 2025
25 Septembre 2025



VISIO

1 Jour (6h30)
9h-17h

750 € HT

Public : Technicien/responsable HSE, Service de santé au travail, hygiéniste du travail, ...

Prérequis : Une connaissance de base sur le risque chimique serait appréciée (CLP, FDS) mais pas indispensable

Modalités d'évaluation des acquis : Cas pratiques (exercice sur ordinateur)

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Se familiariser avec l'outil SEIRICH et savoir l'utiliser en niveau 2 (utilisateur intermédiaire)
- Connaitre les différents paramètres pris en compte dans l'évaluation des risques chimiques par le logiciel SEIRICH pour l'évaluation du risque chimique

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Expert ATOUT CHIMIE

Participants

10 max

PROGRAMME

Introduction et notions indispensables

- Les enjeux et la prévention du risque chimique, L'évaluation du risque chimique, La réglementation française, Notions indispensables

Présentation SEIRICH et SEIRICH web

- Contexte, Les niveaux, Le site web, Le logiciel

Méthodologie SEIRICH

- Inventaire, Hiérarchisation des potentiels de risques, Evaluation des risques résiduels, Pondération par les EPI, Expertise (niveau 3), Planification

Outils et fonctionnalités

- Editeur de fiche de poste, Exploitation des données, Editeur d'étiquette, Outil de simulation, Import/Export, Synthèse et bilan

Exercice pratique sur ordinateur

- Mise en situation en évaluant le risque chimique sur deux situations de travail.

Pour aller plus loin : outils et documents

- Documentation de l'INRS, les outils informations et outils de modélisation

LIVRABLE Support de formation imprimé

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Le stagiaire doit venir avec son ordinateur sur lequel est installé le logiciel SEIRICH.

Si visio conférence, chaque participant devra disposer du logiciel Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.



Sur demande, nous consulter



Marseille ou intra

1 Jour (7h)
9h-17h

700 € HT adhérent
900 € HT non adhérent
Tarif déjeuner compris

Public : Responsable HSE/ affaires réglementaires/ FDS, acteur dans l'élaboration/ la relecture des FDSe, ingénieur, technicien.

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Exercices pratiques sur cas concrets

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

L'objectif principal est que les stagiaires soient capables d'optimiser leur conformité FDSe avec SEIRICH.

Les objectifs de savoir sont :

- Comprendre le fonctionnement de SEIRICH et de la conformité FDSe
- Identifier les paramètres de SEIRICH pouvant être utilisés dans la conformité FDSe.
- Connaître l'impact des conformités FDSe sur SEIRICH

Les objectifs de savoir-faire sont :

- Naviguer dans SEIRICH et dans les différentes phases de la conformité FDSe
- Alimenter SEIRICH pour réutiliser les données pour la conformité FDSe
- Alimenter SEIRICH suite une conformité FDSe

Moyens pédagogiques et techniques :



Intervenant

Expert SICADAE

Participants

12 max

PROGRAMME

1. Introduction / rappel

- Une synergie prévue par les autorités.
- FDSe – Evaluation
 - Origine (dossier d'enregistrement...)
 - Les DNEL versus les VLEP (quand utiliser l'une ou l'autre).
 - L'évaluation des risques (les scénarios d'exposition, conformité...)
- SEIRICH – Evaluation
 - Origine (document unique...)
 - L'évaluation s risques (du risque potentiel au risque résiduel...)

2. La comparaison des données SEIRICH – FDSe (santé)

Pour les différents paramètres, il sera abordé leur impact dans la cotation SEIRICH et le lien ou la différence avec la conformité FDSe.

- Les principales données (process et PROC, quantité, état physique, ventilation...)
- Par voie d'exposition (différence des évaluations).
- Les synergies possibles (source de données, l'avis de l'expert...).

3. Mieux maîtriser le risque dans SEIRICH à l'aide des conformités FDSe

- Cas concret pour mettre en application les synergies

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Le stagiaire doit venir avec son ordinateur sur lequel est installé le logiciel SEIRICH.

Si visio conférence, chaque participant devra disposer du logiciel Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.

LIVRABLE

Support de formation imprimé

Lire et exploiter les FDS/ étiquettes des produits chimiques



Sur demande, nous consulter



Marseille ou intra

1 Jour (7h)
9h-17h

700 € HT adhérent
900 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Service HSE, Ingénieur, technicien, opérateur des services fabrication, maintenance, laboratoire.

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Exercices pratiques sur cas concrets

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

Les objectifs généraux de cette formation sont qu'à son issue les stagiaires identifient et exploitent les informations pertinentes dans une FDS/ étiquette selon les situations de leur poste de travail.

Les objectifs de savoir sont :

Comprendre l'importance d'une FDS/ étiquette.

Caractériser les différents pictogrammes de danger.

Identifier les sections pertinentes d'une FDS selon la situation.

Les objectifs de savoir-faire sont :

- o Savoir quand regarder une FDS ou une étiquette.

- o Déterminer le type de danger selon l'étiquette.

- o Appliquer les procédures des bonnes sections de la FDS selon les situations.

Moyens pédagogiques et techniques :



Intervenant

Expert SICADAE

Participants

12 max

PROGRAMME

Les éléments à disposition des opérateurs.

- o La FDS, pourquoi en parle-t-on autant ?
- o Quand dispose-t-on d'une FDS ? d'une étiquette ?
- o A quoi sert-elle ? Laquelle regarder en premier ?

Les pictogrammes de danger : un élément essentiel de communication

- o Les différents pictogrammes et leurs significations (focus sur les aspects physicochimiques et sanitaires).
- o La notion de danger (pictogramme) et de risque (utilisation d'un produit).
- o Comprendre le lien entre pictogramme et équipements de protection.

Le contenu d'une FDS et d'une étiquette

- o Comment les lire ? Les exploiter ?
- o Quelle confiance dans les données ?

LIVRABLE Support de formation imprimé

Les exercices permettront d'acquérir des informations théoriques (par exemple un exercice sera réalisé sur la signification des dangers des pictogrammes) et auront lieu tout au long de la journée. Les cas concrets permettront de mettre en application les acquis par une simulation d'une situation terrain en salle. Les stagiaires devront déterminer les actions à mettre en place selon un scénario établi à l'avance (par exemple un cas concret lié à l'analyse des actions à faire en cas de déversement d'un produit chimique...) et auront lieu au niveau des parties 2 et 3 de la formation.

Les principales conséquences des règlements REACH et CLP aux postes de travail



Sur demande, nous consulter



Marseille ou intra

1 Jour (7h)
9h-17h

700 € HT adhérent
900 € HT non adhérent
Tarif déjeuner compris

Public : Responsable HSE/ affaires réglementaires, technicien, toute personne souhaitant avoir une vision globale des règlements REACH et CLP en milieu industriel.

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Exercices pratiques sur cas concrets

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

Les objectifs généraux de cette formation sont qu'à son issue les stagiaires connaissent les principales conséquences des règlements REACH et CLP et sachent les anticiper dans leur travail.

Les objectifs de savoir sont :

- o Comprendre les grands principes de REACH et du CLP.
- o Identifier les principales obligations et leurs conséquences.

Les objectifs de savoir-faire sont :

- o Déterminer les obligations s'appliquant à son entreprise.
- o Organiser son entreprise selon les obligations identifiées.

Moyens pédagogiques et techniques :

LIVRABLE Support de formation imprimé



Intervenant

Expert SICADAE

Participants

12 max

PROGRAMME

Introduction aux règlements REACH et CLP

- o Pourquoi ces deux règlements / Les principes de ces règlements
- o Les interactions avec les autres grandes réglementations chimiques (CLP, risque chimique...)

L'enregistrement

- o Pourquoi ?
- o Quelles procédures et organisation ?
- o Quelles clefs pour établir son planning et son budget d'enregistrement

La classification selon CLP

- o D'où est-elle issue ?
- o Quelles sont les significations de la classification et des pictogrammes ?
- o Comment les utiliser sur le terrain et comment communiquer sur le sujet ?

Le support de la communication : la FDS

- o Le nouvel outil de communication : la fiche de données de sécurité
- o Les obligations et l'intérêt commercial des FDS.
- o Le contenu des FDS, des FDS étendues
- o Comment les utiliser sur le terrain et comment communiquer sur le sujet ?

L'autorisation

- o Qu'est-ce que l'autorisation ?
- o Quelles conséquences au sein de l'entreprise (organisation.) ?
- o Quelles conséquences pour les achats et les ventes (information, coût...) ?

Au jour le jour

- o Synthèse des conséquences (organisation, coûts...).

A chaque grande thématique, il sera abordé en conclusion les obligations de l'entreprise afin que cette dernière dispose d'une cartographie de l'ensemble de ces principales obligations en fin de session.

Saisir sur GIDAF ses résultats d'autosurveillance fréquente des émissions



Sur demande, nous consulter



Marseille ou intra

1/2 Journée (3h30)
9h-12h30

300 € HT adhérent
375 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Ingénieurs et Techniciens de l'industrie en charge de la surveillance des émissions, responsable HSE, inspecteurs ICPE, laboratoires prestataires de saisie.

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Exercices pratiques

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Connaître les éléments contextuels et réglementaires de l'autosurveillance et de la mise en place du site internet de Gestion Informatisée des Données d'autosurveillance Fréquente (GIDAF).
- Savoir saisir, exploiter et transmettre les données de surveillance des émissions sur GIDAF.

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Aurélie FLOCH, Chargée de mission Environnement Industrie

Participants

10 max

PROGRAMME

CONTEXTE

- L'autosurveillance réglementaire
 - Pour l'inspection des ICPE (DREAL)
 - Pour le Suivi Régulier des Rejets (Agence de l'eau)
- La création de GIDAF
- Modalités de déclaration depuis le 1er janvier 2015 et évolutions à venir

SITE INTERNET GIDAF

- La détermination amont du support de déclaration
 - Cadre de surveillance
 - Structure de surveillance
- L'ergonomie générale du site
- Les déclarations sur GIDAF
 - Saisie des résultats de mesure par type de déclaration : Eaux superficielles, Légionelles, Eaux souterraines
 - Étude progressive cycle après cycle : de l'initialisation à la validation.
- Les canaux de communication
- L'exploitation des données
 - Exploitation en interne par l'industriel
 - Exploitation en externe

EXERCICE PRATIQUE – manipulation de l'outil

LIVRABLE Guide « Pas à Pas » pour remplir sa déclaration GIDAF

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Venir avec un ordinateur permettant une connexion vers le site internet GIDAF
Venir avec les codes d'accès GIDAF de l'entreprise

GEREP - Déclaration annuelle d'émissions polluantes et de déchets



23 janvier 2025



Marseille

1 Jour (7h)

9h-17h

800 € HT adhérent

1 000 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Exploitants, inspecteurs des ICPE, responsables environnement, ingénieurs conseils

Prérequis : Sont un plus pour la formation : des connaissances de base sur la formation des polluants et les méthodes de détermination des émissions.

Modalités d'évaluation des acquis : Exercices pratiques

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Comprendre le contexte réglementaire de la déclaration annuelle de rejets sur internet GERP
- Acquérir les connaissances de bases pour déterminer, puis déclarer les données d'émissions de manière optimale sous l'application GERP
- Acquérir les outils et méthodes permettant de convertir les données, conformément aux contraintes de l'application GERP
- Savoir réaliser sa déclaration de rejets sur l'application GERP (volets air, eau, déchets)

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Expert du CITEPA

Participants

12 max

**NOUVEAU
PROGRAMME**

PROGRAMME

1. Contexte et réalisation de la déclaration des rejets de polluants GERP

- a. Un rapide rappel des connaissances et prérequis nécessaires à la bonne compréhension du contexte réglementaire de la déclaration GERP ;
- b. L'organisation du système déclaratif et la présentation détaillée de l'application GERP comprenant notamment les impacts des informations renseignées sur le reste de la déclaration, les erreurs à éviter, la validation de la déclaration.

2. Mise en œuvre pratique : cas pratiques

Le Citepa s'attachera à présenter en détail la méthodologie à adopter pour la réalisation des déclarations GERP selon différentes études de cas. Ces études de cas permettront de former les participants à réaliser leur déclaration GERP pour l'air, l'eau et les déchets, en les guidant sur les points particuliers et sur les pièges à éviter.

NB : Les aspects élevage, carrière et ISDND ne seront pas abordés au cours de cette formation (nous contacter pour l'organisation de formation spécifique)

LIVRABLE Support de formation numérique

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Afin de profiter au mieux de notre formation, nous vous recommandons de vous munir de votre ordinateur portable (nous informer en cas d'impossibilité). Un accès internet WI-FI est prévu dans la salle de formation.

Gestion des déchets industriels



14 octobre 2025



Marseille ou intra

1 Jour (7h)

9h-17h

700 € HT adhérent

900 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Responsables Environnement, Directeurs de site industriel, juristes, toute personne en charge de la gestion des déchets

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : QCM

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Identifier le cadre réglementaire applicable en matière de déchets des activités économiques
- Savoir identifier son déchet et mettre en œuvre ses obligations en tant que producteur de déchets d'activités économiques
- Identifier les filières de traitement adaptées à ses déchets

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Consultant spécialisé en environnement industriel

Participants

10 max

PROGRAMME PREVISIONNEL

Contexte

- Généralités, principes de gestion et économie circulaire

Caractéristiques et classification des déchets

- Les différentes catégories : déchets dangereux, non dangereux, inertes
- Nomenclature des déchets ; propriétés de dangers des déchets
- Caractérisation et traçabilité (suivi et contrôle des déchets).
- Registre déchets, Trackdéchets
- Inventaire des déchets (tour de table)
- Sortie du statut de déchet, notion de sous-produit

Gestion des déchets dans et hors de l'établissement

- Identifier, quantifier, collecter, stocker les déchets dans l'établissement
- Gestion opérationnelle : tri, collecte, transport des déchets
- Transfert transfrontalier

Catégories particulières de déchets

- Emballages, huiles, piles et accumulateurs, amiante, PCB, déchets à risque infectieux, déchets relevant de diverses REP ...

Le cadre réglementaire sera expliqué au fur et à mesure de la présentation des différents points traités.

LIVRABLE Support de formation imprimé

Les Fondamentaux du droit des ICPE



23 et 24 avril 2025



Marseille

2 Jours (14h)
9h-17h

1 050 € HT adhérent
1 300 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Toute personne souhaitant découvrir et se sensibiliser à la réglementation ICPE

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Quizz

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Découvrir les bases de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Connaître les différents aspects des installations classées sur les plans réglementaire et technique : exigences réglementaires, procédures ICPE, suivi des installations

Moyens pédagogiques et techniques



LIVRABLE Support de formation imprimé

Intervenant

Consultant spécialisé en environnement industriel

Participants

10 max

PROGRAMME PREVISIONNEL

Réglementation des installations classées ICPE

- Base du droit de l'environnement industriel
- Notion d'installation classée : utiliser la nomenclature, les différents régimes de classement D, DC, E, A, les statuts Seveso seuils bas et haut
- Données de base sur la classification des substances et mélanges dangereux en lien avec le règlement CLP, lien avec nomenclature ICPE
- Revue des ICPE des sites des participants, leur classement et réflexion sur les aspects environnementaux associés.
- Description des dossiers de déclaration, d'enregistrement et de demande d'autorisation : contenu des dossiers, dont les études d'impact et de dangers
- Directive IED : MTD (meilleures techniques disponibles), dossier de réexamen, rapport de base

L'approche intégrée des aspects environnementaux chroniques

- Les différents aspects environnementaux : eau, air, bruit, déchets, ...
- Le fonctionnement des ICPE :
 - Arrêté préfectoral d'autorisation, arrêté complémentaire
 - Évolution des activités : modifications notables, substantielles, changement d'exploitant, porter à connaissance, bénéfice de l'antériorité
 - Suivi et contrôle des installations, dont l'inspection DREAL
 - Cessation d'activité

Exercices sur les différents thèmes abordés

L'approche réglementaire pour la gestion des risques accidentels et les moyens de secours

- Les différents types de risques : incendie, explosion, dispersion de composés dangereux, déconfinement, ...
- Les moyens de prévention, détection, protection et d'intervention
- L'organisation de la sécurité, gestion des incidents/accidents

Actualités du droit des ICPE



10 juin 2025



Marseille

1 Jour (7h)
9h-17h

700 € HT adhérent
900 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Cadres dirigeants Ingénieurs et techniciens de l'industrie et des bureaux d'étude, responsables environnement, agents des organismes et administrations de contrôle, juristes

Prérequis : Avoir suivi la formation « Fondamentaux du droit des ICPE » ou avoir une expérience équivalente

Modalités d'évaluation des acquis : Quizz

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Connaître l'actualité en matière de droit des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Comprendre et mettre en application les évolutions réglementaires concernant ses ICPE

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Consultant spécialisé en environnement industriel

Participants

12 max

PROGRAMME PREVISIONNEL

CLASSEMENT ET REGIMES ICPE

- Les dernières modifications de la nomenclature
- Présentation des nouveaux AMPG
- Procédures ICPE : formulaire enregistrement, loi ASAP, affichage, évaluation environnementale
- Information du public autour des sites à risques majeurs
- Installations IED : Décisions sur les MTD de certaines activités
- Utilisation efficace, économe et durable de l'eau

Le programme sera complété
des dernières actualités
réglementaires parues

OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

- Dispositions post-Lubrizol : textes, guides, calendrier d'application
- Actions nationales de l'inspection des ICPE pour l'année en cours
- Modifications substantielles (note DGPR du 20 décembre 2021)
- Cessation d'activité, sites et sols pollués (tous régimes confondus)
- Risques chroniques et accidentels (modification arrêtés du 4 octobre 2010 et du 2 février 1998)

PROJETS EN COURS

- Selon les consultations publiques en cours

LIVRABLE Support de formation imprimé

EU ETS 4 (2021-2030) – Déclarations des niveaux d'activité et des émissions



28 et 29 avril 2025



Marseille

2 Jours (14h)
9h-17h

1 250 € HT adhérent
1 550 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Exploitants d'Installations ICPE (installations fixes)
Directeurs, Responsables QHSE (notamment service Environnement et Energie), Ingénieurs conseil, vérificateurs, inspecteurs des ICPE

Prérequis :
Aucune connaissance préalable n'est requise.

Modalités d'évaluation des acquis : Exercices pratiques

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Appréhender les enjeux de la réglementation EU ETS
- Comprendre les exigences liées à la surveillance et la déclaration des émissions et des niveaux d'activité afin de :
 - Satisfaire les obligations réglementaires
 - Donner du sens aux données à renseigner dans les fichiers Excel au format de la commission européenne obligatoires.

Moyens pédagogiques et techniques



PROGRAMME

Intervenant

Expert du CITEPA

Participants

12 max

Tout au long de la session, la formatrice ou le formateur s'attachera à présenter les fichiers à compléter par les exploitants (fichiers ALC, PMS, AER et PdS) à travers un exemple fil rouge, afin d'illustrer la propos réglementaire et de cibler des points d'attention particuliers. Des quiz permettront également de mobiliser les participants sur les concepts nouveaux.

Jour 1

1. Contexte réglementaire : enjeux, éléments clés, textes fondamentaux, fonctionnement de l'EU ETS, rôles des acteurs, cycle de conformité, périmètre, nouveautés de la Directive EU ETS révisée

2. Allocation de quotas à titre gratuit : ALC¹ et PMS²

- Principes et paramètres de calcul de l'allocation de quotas à titre gratuit (LRF³, CSCF⁴, CL⁵, MACF⁶, benchmarks) ; conditionnalités de l'attribution de quotas (plans de neutralité climatiques, audits énergétiques), modification du règlement 2019/331/CE dit « FAR (Free Allocation Rules) »
- Découpage en sous-installations : périmètre, niveau d'activité, méthodes de calcul, hiérarchie des sources de données dans le PMS
- Ajustement des quotas gratuits en cours de période : principe de calcul de l'allocation dynamique (seuils de variation, niveaux d'activité historique et moyen, efficacité énergétique, autres paramètres)

Jour 2

2. Allocation de quotas à titre gratuit : ALC et PMS (suite)

- Modifications du PMS
- Demandes de dérogation au titre du PMS : motifs et critères de calcul

3. Emissions de gaz à effet de serre : AER⁷ et PdS⁸

- Principes et paramètres de calcul des émissions (méthode standard, mesures en continu, donnée d'activité, facteurs de calcul, biomasse, biogaz), définition des catégories d'installations et du classement des flux
- Exigences de calcul au travers des niveaux de méthode
- Modification du PdS et rapport d'amélioration
- Demandes de dérogation au titre du PdS : motifs et critères de calcul

¹ALC : allocation level changes ; ²PMS : plan méthodologique de surveillance ; ³LRF : linear reduction factor ; ⁴CSCF : cross-sectoral correction factor ; ⁵CL : carbon leakage (fuite de carbone) ; ⁶MACF : mécanisme d'ajustement carbone aux frontières ; ⁷AER : annual emission report ; ⁸PdS : plan de surveillance [des émissions]

LIVRABLE Support de formation numérique

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Afin de profiter au mieux de notre formation, nous vous recommandons vivement de vous munir de votre ordinateur portable (nous informer en cas d'impossibilité). Un accès internet WI-FI est prévu dans la salle de formation.

**NOUVEAU
PROGRAMME**

Comment réaliser son plan de gestion de solvants (PGS) ?



4 décembre 2025



Marseille

1 Jour (7h)
9h-17h

800 € HT adhérent
1 000 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Exploitants d'ICPE, responsables environnement, ingénieurs conseils, administration / inspection des installations classées

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Exercices pratiques

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Comprendre les enjeux réglementaires du Plan de Gestion de Solvants (PGS) et du Schéma de Maîtrise des Emissions (SME)
- Savoir élaborer un PGS et un SME
- Comprendre et analyser un PGS et un SME réalisé par l'exploitant
- Acquérir les outils et méthodes de calcul permettant de réaliser un PGS conformément à la réglementation française (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement – ICPE)
- Evaluer la conformité réglementaire des rejets en Composés Organiques Volatils (COV)/solvants

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Expert du CITEPA

Participants

12 max

PROGRAMME

Contexte et réalisation théorique d'un PGS et d'un SME

- Connaissances nécessaires à la bonne compréhension du contexte réglementaires des COV, du PGS et du SME
- Un point détaillé sur la réglementation actuelle concernant les COV
- Une présentation détaillée d'un PGS comprenant notamment les objectifs de la réalisation d'un PGS, les définitions des flux entrants et des flux sortants, la mise en œuvre des mesures et le contenu d'un rapport PGS
- Une présentation du SME

Mise en œuvre pratique : cas pratiques

La réalisation d'un plan de gestion de solvants (PGS) est une obligation réglementaire pour tout exploitant d'une installation consommant plus d'une tonne de solvants par an. Cette obligation est réglementée par l'article 28.1 de l'arrêté du 2 février 1998 modifié relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement. Le PGS est également nécessaire dans le cas de l'option SME (Schéma de Maîtrise des Emissions). Le Citepa propose, au travers de rappels réglementaires et d'études de cas pratiques, une formation permettant d'aider les industriels à élaborer leur PGS.

LIVRABLE Support de formation numérique

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Afin de profiter au mieux de notre formation, nous vous recommandons de vous munir de votre ordinateur portable ou d'une calculatrice.

MACF – Phase transitoire: Détermination et déclaration des émissions intrinsèques

NOUVEAU



13 juin 2025



Marseille

1 Jour (7h)
9h-17h

800 € HT adhérent
1 000 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Importateurs de produits énumérés dans l'annexe I du

Public : règlement MACF vers l'UE, Responsables RSE / ESG / Climat

Responsables QHSE, Responsables de direction, Représentant en douane direct Représentant en douane indirect, Consultants, Administration

Prérequis :

Aucune connaissance préalable n'est requise

Modalités d'évaluation des acquis : quizz oraux et études de cas

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Appréhender les enjeux de la réglementation MACF
- Comprendre les exigences liées à la déclaration trimestrielle afin de satisfaire les obligations réglementaires, et donner du sens aux données à renseigner dans la déclaration
- Savoir déterminer les informations à solliciter auprès de ses fournisseurs hors UE
- Comprendre les principes de déterminations des émissions intrinsèques à déclarer

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Expert du CITEPA

Participants

12 max

PROGRAMME

1. **Contexte réglementaire :** enjeux, éléments clés, rôles des acteurs, cycle de conformité (période transitoire, période effective), périmètre MACF
2. **Détermination des émissions intrinsèques :** définitions et concepts de base, méthodes de surveillance, émissions de l'installation, attribution des émissions, précurseurs, détermination des émissions intrinsèques spécifiques, template de communication Excel, points d'attention.
3. **Préparer et soumettre sa déclaration trimestrielle MACF :** contenu, informations à solliciter auprès de ses fournisseurs, se connecter au registre MACF, remplissage des données, soumettre sa déclaration, points d'attention, corriger sa déclaration

Tout au long des partie 2. Détermination des émissions intrinsèques, la formatrice ou le formateur s'attachera à présenter le template de communication Excel à travers un exemple fil rouge, afin d'illustrer le propos réglementaire. Des quizz permettront également d'appliquer les connaissances apprises lors de cette partie.

LIVRABLE Support de formation numérique

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Afin de profiter au mieux de notre formation, nous vous recommandons de vous munir de votre ordinateur portable (nous informer en cas d'impossibilité). Un accès internet WI-FI est prévu dans la salle de formation.

Transport de marchandises dangereuses : l'essentiel de la réglementation



20 mai 2025



Marseille ou intra

1 Jour (7h)
9h-17h

550 € HT adhérent
700 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Chargé de la réglementation, responsable transport, logistique, production, HSE

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Exercices d'application

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Connaître les bases pratiques nécessaires à la gestion du transport des marchandises dangereuses (tous modes) afin de savoir classer les marchandises dangereuses, les conditionner, sélectionner les transporteurs et élaborer les documents de transport, en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Répondre aux exigences du chapitre 1.3 de l'ADR.

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Claude GIOVANNONI, Conseiller sécurité transport

PROGRAMME

- La réglementation TMD
- Les classes de marchandises & règles de classification
- L'emballage et l'étiquetage des marchandises en colis
- Le transport des marchandises en citernes
- La documentation de transport
- Les équipements obligatoires des véhicules
- Les obligations de sécurité des intervenants dans le transport
- Les préconisations en matière de chargement / déchargement de marchandises dangereuses en colis et citernes
- Signalisation et placardage des engins de transport
- Le principe des quantités limitées
- Le principe des quantités exceptées
- L'exemption partielle du 1.1.3.6.
- Sensibilisation à la sûreté
- Récapitulatif des modalités générales d'expédition de marchandises dangereuses
- Le conseiller à la sécurité
- Protocole de chargement / déchargement

LIVRABLE Support de formation imprimé

MATÉRIEL NÉCESSAIRE : Apporter l'ADR si possible

Intégrer l'éco-conception à un Système de Management Environnemental ISO 14001 version 2015



Sur demande, nous consulter



Marseille ou intra

Durée : 1 Jour (7h)

Horaires : 9h - 17h

700 € HT adhérent

900 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Directeur, équipe de management, Responsable Environnement, Responsable RSE, Référent Economie Circulaire, Responsable de Production...

Prérequis : Avoir des notions sur les systèmes de management (environnement, qualité...)

Modalités d'évaluation des acquis : Quizz

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

La version 2015 de la norme ISO 14001 demande l'intégration de la perspective cycle de vie dans son SME, c'est à dire la prise en compte de tous les aspects environnementaux pertinents de ses activités, produits et services pendant son cycle de vie complet. Le lien entre SME et processus de conception et développement exige l'identification des aspects environnementaux des produits et leurs impacts environnementaux associés à chaque étape du cycle de vie et donc la mise en place de l'éco-conception. A la suite de cette formation, vous aurez tous les outils pour répondre aux exigences des auditeurs et des parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes.

Objectifs

- Comprendre et apprécier les exigences de la norme au regard de la perspective de cycle de vie ;
- Découvrir des méthodes d'évaluation et les utiliser ;
- Bénéficier d'une approche concrète et de retours d'expérience ;
- Acquérir les prérequis pour mettre en œuvre une démarche d'éco-conception ;

Moyens pédagogiques et techniques



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Venir si possible avec un ordinateur portable

Intervenant

Ingénieur Conseil Management Cycle de Vie du POLE ECO-CONCEPTION

PROGRAMME

Principaux changements de la norme ISO 14001 v2015 :

- Impacts de la perspective de cycle de vie sur l'ensemble de la norme ISO 14001 v2015 ;
- Lien avec un Système de Management, intégré ou non.

Contexte et perspective de cycle de vie :

- Enjeux et parties intéressées dans le cycle de vie ;
- Domaine d'application, sphère d'influence et cycle de vie

Cycle de vie et évaluation environnementale :

- Cycle de vie, définition, unité fonctionnelle ;
- Cycle de vie... de quoi ?? Unité de référence ;
- Evaluation environnementale dans une perspective de cycle de vie, méthodes et outils.

Analyse Risques et Opportunités :

- Lien entre évaluation environnementale classique et dans une perspective de cycle de vie.

Eco-conception, définition et démarche :

- Pourquoi parle-t-on d'éco-conception ? ;
- Démarche d'éco-conception ;
- Lien avec d'autres normes (ISO 14006, ISO 14009...).

Evaluation du SME au regard de la perspective de cycle de vie :

- Grille d'entretien pour évaluer l'intégration de la perspective de cycle de vie dans un SM ;
- Communication dans le cycle de vie, notion de communication environnementale (ISO 14020).

LIVRABLE Support de formation imprimé +

Remise du guide ADEME ISO 14001 et cycle de vie : augmentez votre performance environnementale

Connaître et mettre en œuvre l'Analyse du Cycle de Vie (ACV)



Sur demande, nous consulter



Marseille ou intra

1 Jour (7h)
9h-17h

700 € HT adhérent
900 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Responsable produits, designer, responsable marketing, responsable environnement, responsable R&D, responsable production, ingénieur bureau d'étude, animateur réseau d'entreprises, consultant, référent économie circulaire.

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Quizz

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

L'ACV est une méthode d'évaluation multi-étape et multicritère dont le résultat est une vision globale des impacts générés par les produits (biens, services ou procédés). Elle recense et quantifie, tout au long de la vie des produits, les flux physiques de matière et d'énergie associés aux activités humaines. Elle évalue les impacts potentiels puis interprète les résultats obtenus en fonction de ses objectifs initiaux.

A l'issue de cette formation, vous serez capable d'appréhender un projet d'ACV lors d'un accompagnement par un consultant, de commanditer la bonne étude en fonction de votre réel besoin ou encore d'initier un projet d'ACV dans votre entreprise en vous posant les bonnes questions, tout en intégrant les hypothèses d'étude.

Objectifs

- Connaître les principes de l'ACV suivant les 4 étapes de sa mise en œuvre ;
- Savoir manipuler un outil d'ACV ;
- Savoir formuler des hypothèses en vue de la réalisation d'une étude ACV ;
- Réaliser une comparaison entre 2 scénarii de modélisation ;
- Savoir comment se construit une ACV afin de mieux en interpréter les résultats et leurs limites.

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Ingénieur Conseil Eco conception du POLE ECO-CONCEPTION

PROGRAMME

Rappel sur la mise en place d'une démarche d'éco-conception

- Principes de l'éco-conception
- Rôle de l'ACV dans un projet d'éco-conception

Première prise en main avec la méthode

- Panorama des outils d'évaluation
- Rappel historique sur l'ACV
- Les applications et les limites de l'outil
- Les 4 étapes d'une Analyse du Cycle de Vie
- Présentation des résultats d'une étude d'ACV (sur un cas concret)

LES + DE CETTE FORMATION

- Exercices en groupe et échanges en groupe ;
- Utilisation et transfert d'outil gratuit d'ACV que vous pourrez utiliser directement en entreprise

LIVRABLE Support de formation imprimé + outil gratuit d'ACV

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Venir obligatoirement avec un ordinateur portable

Comment communiquer sur ses performances environnementales ?



Sur demande, nous consulter



Marseille ou intra

1 Jour (7h)
9h-17h

700 € HT adhérent
900 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Directeur, Responsable stratégie, Responsable produits, Responsable marketing, Responsable environnement ou RSE, Responsable communication, Responsable achats.

Prérequis : Avoir des notions en communication

Modalités d'évaluation des acquis : Quizz

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

La communication environnementale est la dernière étape de la démarche d'éco-conception. Il ne suffit pas de bien éco-concevoir un produit pour qu'il connaisse le succès, il faut aussi le faire savoir en se démarquant de la concurrence et en évitant le Greenwashing.

Il existe aujourd'hui différents types de communications environnementales (labels environnementaux, auto-déclaration, éco-profil ou affichage environnemental). Cette formation vous permet d'appréhender précisément les avantages et inconvénients de chacun de ces types de communication et vous donne les clés pour réaliser votre propre communication ou encore analyser la robustesse de celle de vos concurrents ou fournisseurs.

Objectifs

- Identifier la fonction de la communication environnementale technique.
- Identifier les bonnes caractéristiques des types de communication et des critères incontournables.
- Identifier les types de communication utilisables.
- Mettre en œuvre l'analyse de la communication environnementale produit.
- Être en mesure d'identifier les pièges à éviter et les actions à réaliser pour réussir sa communication environnementale.

Moyens pédagogiques et techniques



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Venir si possible avec un ordinateur portable

Intervenant

Ingénieur Conseil Eco-conception du POLE ECO-CONCEPTION

PROGRAMME

Les types de communication environnementale (labels environnementaux, Eco-profil, Affichage environnemental, Auto-déclaration...): principes et critères de choix.

Les 6 critères incontournables pour construire une communication environnementale produit irréprochable.

Connaître les premières briques nécessaires à la construction et à l'analyse d'une communication dans l'objectif de tendre vers une communication irréprochable.

Les 12 pièges à éviter et les actions à réaliser pour réussir sa communication environnementale.

Aller plus loin dans la construction d'une communication progressive en fonction des modes de preuves et des formes de communication.

Mise en pratique sur des cas concrets et manipulations d'outils : Check-list d'analyse des communications.

LIVRABLE

Support de formation imprimé et Remise du guide « [Guide Communication en auto déclaration, comment valoriser des produits éco-conçus ?](#) » validé par l'ADEME

Panorama des réglementations sectorielles européennes des produits chimiques : renforcez votre expertise



Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



E-learning

8h de formation en ligne
500 € HT

Disponible pendant 1 mois tout au long de l'année sur la plateforme 360 Learning ATOUT CHIMIE

Public : Tout public mais essentiellement les chargés d'affaires réglementaires et HSE

Prérequis : Les participants devront avoir suivi la web-formation sur les bases de REACH et CLP. Un lien vers l'enregistrement sera transmis aux participants

Modalités d'évaluation des acquis : Etude de cas réalisée en formation

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Les réglementations européennes concernant les produits chimiques sont nombreuses et il est difficile de savoir ce qui s'applique réellement à un produit donné. Il y a les réglementations « transversales » ou « mères » (REACH et CLP) auxquelles viennent s'ajouter de nombreux autres règlements, directives et référentiels (Cosmétiques, Pharmaceutique, Dispositif médical, Biocides, Phytopharmaceutiques, Engrais, Alimentaire, PIC, POP, DEEE, « Conflicts minerals », RoHS, détergents, ...). L'applicabilité va dépendre du type de produit et du secteur d'activité de l'entreprise. Cela se complexifie par le fait que les domaines d'application peuvent s'exclure ou se cumuler dans le cas des produits « frontières ». Des bases sont donc nécessaires afin d'appréhender au mieux ces règlements, leurs domaines d'application et les principales exigences.

Objectifs

- Avoir une vision globale des réglementations sectorielles et spécifiques aux marchés des produits chimiques
- Connaître les domaines d'application et principales exigences et mettre en œuvre une stratégie pour s'y conformer

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Expert ATOUT CHIMIE

Participants

1 en ligne

PROGRAMME

I. Introduction

Méthodologie et périmètre
Le droit communautaire et le droit Français

II. Les principales réglementations sectorielles

Biocides, Phytosanitaires, Dispositifs médicaux, Fertilisants, Jouets, Alimentaire et contact alimentaire, Cosmétiques, Carburants, Aérosols, Détergents, Médicaments, Peintures et vernis, Explosifs et précurseurs

III. Les réglementations transverses « à la carte »

PIC, RoHS / DEEE / Piles, Conflict minerals, Précurseurs de Stupéfiants, POP, CIAC, R Nano Biens à double usage

IV. Pour aller plus loin

Déchets, Santé au travail: CAD CMD, SEVESO III, IED et nomenclature ICPE

Cas pratique : Travail sur un produit frontière

LIVRABLE Accès à la plateforme d'e-learning pendant une période d'un mois (accessible du 1er janvier au 31 décembre)

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Chaque participant devra disposer d'un accès à internet

Déclaration aux centres anti-poisons – Portail PCN



Sur demande, nous consulter



Marseille

1 Jour (7h)

9h-17h

700 € HT adhérent

900 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Tout public, de la direction aux techniciens en passant par les services réglementation, HSE, Achat, ...

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Exercices pratiques sur cas concrets

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

Objectif général : Savoir faire des déclarations de produits chimiques aux centres anti-poisons via le portail Européen (PCN).

Objectif de savoir :

- Comprendre les objectifs des déclarations aux centres anti-poisons.
- Connaître les étapes pour générer et soumettre un dossier PCN.

Objectif de savoir-faire :

- Identifier ses obligations CAP pour les différents produits mis sur le marché
- Réaliser un dossier PCN.

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Expert SICADAE

Participants

10 max

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Le stagiaire doit venir avec son ordinateur sur lequel sera installé l'outil **IUCLID Cloud** qui sera manipulé. La création d'un compte au préalable sera nécessaire (des documents d'aide seront envoyés). En cas de visio, chaque participant devra disposer du logiciel Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.

PROGRAMME

La déclaration aux Centres Anti-Poisons

- Contexte réglementaire (principe, fonctionnement du PCN, type de notification selon les échéances...).
- Les produits concernés par les déclarations PCN.
- Les spécificités d'un dossier PCN (parfum, substances de plusieurs fournisseurs...).

Cette partie est essentiellement théorique et permet notamment au stagiaire de comprendre le contenu et la structure d'un dossier PCN.

Le portail PCN – Création d'un dossier PCN étape par étape (via PCN cloud)

- Ouverture du dossier
- Informations sur le mélange
- Composition du mélange
- Information sur le produit
- Validation et création d'un dossier

Cette partie est essentiellement pratique : chaque point sera abordé lors de la réalisation d'un cas concret permettant ainsi la création d'un dossier PCN étape par étape.

Cas concrets

Pour les parties 2 et 3, il est possible de réaliser les cas concrets sur la base des mélanges de la société. Dans ce cas, la société devra faire parvenir les FDS de 4 mélanges avec leur composition à 100%, deux semaines avant le début de la formation.

LIVRABLE Support de formation imprimé

Comprendre REACH sans être expert



11 mars 2025



16 septembre 2025

VISIO

1 Jour (6h30)

9h-17h

750 € HT

Public : Tout public, de la direction aux techniciens en passant par les services réglementation, HSE, Achat, ...

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Cas pratique, quizz et restitution orale

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Savoir comment fonctionne le Règlement REACH (EC) n°1907/2006 et comment s'imbriquent les différents processus
- Identifier les obligations réglementaires REACH applicables à son entreprise et à ses produits et mettre en œuvre une stratégie pour s'y conformer

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Expert ATOUT CHIMIE

Participants

10 max

PROGRAMME

Comprendre le règlement REACH

- Introduction générale
- Le rôle des différents acteurs et les statuts des produits
- Les processus de REACH : L'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation, la restriction
- Les différentes listes réglementaires
- Les obligations des différents acteurs
- Les obligations liées aux articles
- Le site de l'ECHA et le site de l'INERIS
- Conclusion / QCM

A la carte

- Le Règlement CLP
- L'échéance REACH 2018
- La FDS
- Les scénarios d'exposition (SE) et la FDS-étendue
- Impact de REACH sur les différents services de l'entreprise
- Articles : Application du seuil des 0,1% (m/m)
- Exercice : Mise en place d'un questionnaire fournisseur
- Enregistrement – Statistiques
- Exemples de NC remontées par les autorités

LIVRABLE Support de formation imprimé

MATÉRIEL NÉCESSAIRE EN CAS DE VISIO

Chaque participant devra disposer du logiciel Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.

Comprendre le règlement des produits biocides sans être expert



2 avril 2025



4 novembre 2025

VISIO

1 Jour (6h30)

9h30-17h30

750 € HT

Public : Direction, Service réglementaire, Expert, HSE, marketing, ...

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Cas pratiques, quizz et restitutions orale

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Savoir comment fonctionne le Règlement Biocide Européen (EC) n°528/2012 et comment s'imbriquent les différents processus
- Identifier les obligations réglementaires applicables à son entreprise et à ses produits et mettre en œuvre une stratégie pour s'y conformer et faire de la conformité réglementaire un atout commercial.

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Expert ATOUT CHIMIE

Participants

10 max

MATÉRIEL NÉCESSAIRE EN CAS DE VISIO

Chaque participant devra disposer du logiciel Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.

PROGRAMME

Contexte du Règlement des Produits Biocide Européen (RPB)

- Champs d'application, définitions et produits frontières
- Rôle de la Commission Européenne, de l'ECHA et des Etats-Membres
- REACH & CLP, les liens avec le RPB, l'étiquetage

Processus et mise en œuvre du RPB

- Approbation des substances actives (SA)
- Autorisation des produits biocides (avant et après l'approbation des SA)
- La liste des fournisseurs approuvés (Article 95)
- L'équivalence technique
- Cas spécifiques : introduction aux notions d'articles traités et de substances actives générées in-situ
- Synthèse et bilan, définition d'une stratégie de commercialisation

Approfondissement de thématiques « à la carte »

- Partage des coûts et des données
- Sources d'information
- Quelles obligations selon son statut ?
- Cas pratiques – stratégie d'autorisation de produits biocides
- Spécificité des autorisations de produits à base de SA générées in-situ
- Les principales étapes d'un dossier d'autorisation de l'Union
- L'élaboration d'une famille de produits biocides
- Les autorisations en période transitoire
- Introduction aux critères d'identification des perturbateurs endocriniens
- Les articles traités zen pratique

LIVRABLE Support de formation imprimé

Comprendre et maîtriser les règles de classification des mélanges selon CLP



13 mars 2025



18 septembre 2025

VISIO

1 Jour (6h30)

9h-17h

750 € HT

Public : Service réglementaire, services techniques, HSE

Prérequis : Aucun. La formation « S'appropriier les bases d'(éco)toxicologie pour la classification CLP et REACH » est un plus.

Modalités d'évaluation des acquis : Cas pratique et exercices d'application

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Permettre de gérer les règles de classification des substances et mélanges selon les critères du règlement (CE) n°1272/2008, dit règlement CLP, afin d'être en capacité de classer les substances et les mélanges et d'avoir un regard expert sur les formulations.
- Savoir à partir de la composition d'un mélange et de la classification des substances appliquer les règles de classification décrites par le règlement CLP.

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Expert ATOUT CHIMIE

Participants

10 max

PROGRAMME

Contexte

- Les règlements REACH et CLP
- Les fiches de données de sécurité
- Les classes de danger du CLP

Classement des mélanges

- Dangers physico-chimiques
- Le principe du bridging - extrapolation
- Dangers pour la santé humaine
- Dangers pour l'environnement

BONUS

Demandez suite à cette formation l'outil Excel développé par ATOUT CHIMIE pour classer les mélanges !

Exercices pratiques

LIVRABLE Support de formation imprimé

MATÉRIEL NÉCESSAIRE EN CAS DE VISIO

Chaque participant devra disposer du logiciel Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.

Savoir rédiger et expertiser une FDS 16 rubriques



18 mars 2025



23 septembre 2025

VISIO

1 Jour (6h30)

9h-17h

750 € HT

Public : Service réglementaire et services techniques, HSE

Prérequis : Des connaissances de bases sur le risque chimique sont nécessaires. Les stagiaires doivent préalablement avoir suivi le questionnaire risque chimique niveau 1 sur le site internet d'Atout Chimie

Modalités d'évaluation des acquis : Quizz et restitution orale

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Après avoir passé en revue l'ensemble des aspects techniques et réglementaires, vous serez en mesure d'assurer ou de vérifier la conformité d'une FDS et en particulier de juger de la cohérence entre les 16 rubriques
- Savoir quel est le contenu réglementaire d'une FDS rubrique par rubrique
- Connaître les sources et les éléments pour répondre à la réglementation et générer une FDS conforme à l'annexe II de REACH et à son guide d'application

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Expert ATOUT CHIMIE

Participants

10 max

PROGRAMME

Le contexte :

- Introduction générale : objectifs et enjeux de la FDS
- Dans quels cas fournir une FDS ?
- Les réglementations (REACH – FDS étendues, CLP, ...)
- Check-list à réception d'une FDS

BONUS

ATOUT CHIMIE vous transmettra son tableur spécialement développé pour la rédaction et l'audit de FDS

Le contenu de la FDS - Analyse détaillée rubrique par rubrique :

- Exigences des 16 rubriques
- Comment correctement remplir ces rubriques (où trouver les informations et quoi mettre en fonction des classes et des catégories de danger)

Pour aller plus loin :

- Exemples d'erreurs typiques
- Présentation de l'outil Excel développé par Atout Chimie

LIVRABLE Support de formation imprimé

MATÉRIEL NÉCESSAIRE EN CAS DE VISIO

Chaque participant devra disposer du logiciel Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.

Comprendre les FDS étendues et se préparer à leur réception



Sur demande, nous consulter



Marseille

1 Jour (7h)

9h-17h

700 € HT adhérent

900 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Responsable HSE/ affaires réglementaires/ FDS, acteur dans l'élaboration/ la relecture des FDS, ingénieur, technicien.

Prérequis : Aucun pré requis n'est nécessaire. Des connaissances de base sur la prévention du risque chimique seront appréciées.

Modalités d'évaluation des acquis : Exercices pratiques sur cas concrets

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

L'objectif principal est qu'à son issue, les stagiaires aient acquis les principes pour trier les « FDS étendues » substances/ mélanges à leur réception et soient capables de se préparer à l'étude de leur conformité.

Les objectifs de savoir sont :

- Connaître les principes pour trier les FDS étendues à leur réception.
- Caractériser les codes REACH selon le processus industriel.

Les objectifs de savoir-faire sont :

- Trier les FDS étendues à leur réception.
- Déterminer les codes REACH des processus industriels

Moyens pédagogiques et techniques



MATÉRIEL NÉCESSAIRE SI VISIO

Chaque participant devra disposer du logiciel Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.

Intervenant

Expert SICADAE

Participants

12 max

PROGRAMME

Comprendre et réceptionner les « FDS étendues » substances et mélanges

o Les FDS substance :

- Leur origine : le dossier d'enregistrement REACH.
- L'obligation ou non des annexes dans le FDS des substances.

o Les « FDS » mélange : quelle obligation réglementaire ? Quelles différences avec les FDS substances ? Quel format ?

o Gérer ses FDS étendues entrantes :

- Tri, première analyse, pertinence des annexes...
- Les premières réponses aux fournisseurs.

Se préparer à la réception des FDS étendues en amont

o Décrire « rapidement » ses processus industriels selon REACH.

Focus sur les codes usage de REACH et les autres données nécessaires pour l'étude de la conformité

o Les liens avec les sources données déjà disponibles en entreprise.

Mise en pratique tout au long de la journée :

Les stagiaires sont invités à apporter des FDS propres à leur site afin que celles-ci soient analysées en termes d'obligation de présence des annexes. De plus les stagiaires seront amenés à décrire une ligne de process de leur site selon REACH.

LIVRABLE Support de formation imprimé + outil développé par SICADAE sous Excel facilitant l'analyse des codes PROC

Assurer sa conformité aux FDS étendues



Sur demande, nous consulter



Marseille

1 Jour (7h)
9h-17h

700 € HT adhérent
900 € HT non adhérent
Tarif déjeuner compris

Public : Responsable HSE/ affaires réglementaires/ FDS, acteur dans l'élaboration/ la relecture des FDS, ingénieur, technicien.

Prérequis : Aucun pré requis n'est nécessaire. Des connaissances de base sur le principe des FDS (code EACH...) seront appréciées

Modalités d'évaluation des acquis : Exercices pratiques sur cas concrets

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

L'objectif est qu'à son issue, les stagiaires soient capables de réaliser l'analyse de conformité des FDS étendues substances comme mélanges par la méthode de comparaison ou par l'étalonnage.

Les objectifs de savoir sont :

- Connaître les principes de la méthode par comparaison et les données déjà existantes sur site.
- Connaître les principes de la méthode par étalonnage et les données déjà existantes sur site.

Les objectifs de savoir-faire sont :

- Réaliser l'analyse de conformité des annexes par comparaison
- Réaliser l'analyse de conformité des annexes par étalonnage.

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant
EXPERT SICADAE

Participants
12 max

PROGRAMME

Le processus de l'évaluation des risques

- o L'importance des usages (titres, scénarios contributeurs...).
- o Les conditions opératoires (OC) et les mesures de gestion de risque (RMM).
- o Le type d'évaluation des risques (valeurs seuils, outils de modélisation, RCR...).
- o Les spécificités mélange : le principe des substances leader.

Le processus de conformité pour les substances et les mélanges

- o Les analyses en plus vis-à-vis de la conformité des 16 sections
- o La conformité par comparaison :
 - La conformité aux titres des scénarios.
 - La conformité des OC/RMM.
- o La conformité par l'étalonnage (méthode, limite...).
- o Le rapport de conformité.

Focus sur les impossibilités de conclure en cas de données non compréhensibles...

Mise en pratique tout au long de la journée :

Le processus de conformité sera déroulé sur la base de FDS apportées par les stagiaires (cas concret spécifique à chaque stagiaire). Il sera proposé aux stagiaires un outil développé par SICADAE sous Excel pour réaliser les conformités et générer les rapports de conformité.

LIVRABLE Support de formation imprimé + outil Excel SICADAE

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Le stagiaire doit venir avec son ordinateur sur lequel sera installé en séance le logiciel excel SICADAE.

Si visio conférence, chaque participant devra disposer du logiciel Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.

Rédiger des FDS étendues pour vos mélanges à partir des FDS étendues de vos substances



7 octobre 2025



VISIO

1 Jour (6h30)

9h-17h

750 € HT

Public : Service réglementaire et services techniques, HSE

Prérequis : Connaissances de base sur REACH, le stagiaire doit préalablement avoir suivi une formation sur REACH ou sur l'analyse des scénarios d'exposition

Modalités d'évaluation des acquis : Etude de cas pratique

Contact - inscription :
formation@novachim.fr
Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Savoir quelles sont vos obligations réglementaires en tant que metteur sur le marché d'un mélange contenant des substances pour lesquelles vous avez reçues des Fiches de Données de Sécurité étendues (FDSe) et quelles sont les possibilités qui s'offrent à vous pour être conforme.
- Connaître les obligations liées aux formulateurs de mélange et mettre en place une procédure pour mener à bien ces obligations
- Sélectionner les informations pertinentes des scénarios d'exposition des substances et les compiler de façon intelligente avec les FDS des mélanges

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Expert ATOUT CHIMIE

Participants

10 max

PROGRAMME

Introduction et rappels

- Rappel sur REACH et sur les différents processus
- Zoom sur l'évaluation de la sécurité chimique (CSA)
- FDS, modalités et transmission

Les scénarios d'exposition

- Description, format et obligations
- Que faire à réception d'une FDSe?

La communication le long de la chaîne d'approvisionnement

- Vision globale et sector use maps
- Le rôle des formulateurs
- L'approche "Bottom-Up" et les SUMIs (Safe use Information for Mixture)
- The Lead Component Identification (LCID) Methodology

Cas pratique : mise en situation

- Réflexion sur la stratégie/procédure à mettre en place
- Travail sur un SUMI

LIVRABLE Support de formation imprimé

MATÉRIEL NÉCESSAIRE EN CAS DE VISIO

Chaque participant devra disposer du logiciel Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.

S'approprier les bases d'(éco)toxicologie pour la classification CLP et REACH



12 mars 2025

17 septembre 2025



VISIO

1 Jour (6h30)

9h-17h

750 € HT

Public : Service réglementaire, services techniques, HSE

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Quizz et restitution orale

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Objectifs

- Avoir des notions de base en toxicologie et écotoxicologie, connaître et comprendre les différents effets étudiés (endpoints), connaissances nécessaires pour comprendre les diverses réglementation chimiques (notamment REACH et CLP).

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Expert ATOUT CHIMIE

Participants

10 max

PROGRAMME

Contexte réglementaire

- Les principaux règlements européens substances chimiques
- L'interdiction progressive des tests vivo et alternatives vitro et silico

Notions de toxicologie et écotoxicologie

Endpoints toxicologiques

Endpoints écotoxicologiques

Cas pratique : travail sur la classification d'une substance au regard des critères du CLP

LIVRABLE Support de formation imprimé

MATÉRIEL NÉCESSAIRE EN CAS DE VISIO

Chaque participant devra disposer du logiciel Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.

Vendre l'innovation « Gagner en performance commerciale »



20 juin 2025



Marseille

Possibilité intra-entreprise

Durée : 1 Jour (7h)

Horaires : 9h - 17h

700 € HT adhérent

900 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public : Directeur, équipe de management, Responsable innovation, équipe R&D, marketing, commerciale de toutes types d'entreprises

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Quizz et exercices d'application

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

La transition écologique offre de nouvelles perspectives pour bâtir une relation client durable. Couplé à l'essor du numérique responsable, des opportunités business facilitent la visibilité de votre entreprise innovante pour se différencier. Développez votre posture commerciale pour valoriser vos produits innovants et adapter votre discours en fonction des besoins de vos clients.

Cette formation pratico-pratique vous permet d'innover sur votre démarche commerciale.

Objectifs

- Appréhender les enjeux environnementaux pour les métiers de la vente dans la chimie.
- Adopter une écoute active innovante.
- Décoder les comportements de son client.
- Savoir convaincre avec son offre à impact désirable.

Moyens pédagogiques et techniques



**NOUVEAU
PROGRAMME**

Intervenante

France SELVIDES, Cabinet KALIRIS, expert en Management de l'innovation

Participants

8 max

PROGRAMME

Le matin :

- Identifier les nouveaux défis de la commercialisation liés à l'innovation de produits durables
- Cibler les nouveaux clients potentiels
- Maîtriser l'art du questionnement avec empathie
- Mettre en avant les points forts de vos solutions innovantes centrées sur les besoins et attentes clients

L'après-midi :

- Susciter l'intérêt de votre interlocuteur
- Ecouter pour faire ressortir les besoins cachés du client
- Reformuler l'offre pour rassurer ses clients
- Argumenter pour se différencier de la concurrence

LIVRABLES : Elaboration de personas clients ; Création d'un questionnaire exploratoire ; Construction d'un argumentaire de vente attractif différenciant.

LIVRABLES : Découverte des besoins clients ; Entraînement à la vulgarisation de l'innovation ; Présentation des avantages et bénéfices de la proposition de valeur.

LES + DE CETTE FORMATION

- Une méthode pédagogique active et participative ; Alternance de théorie et travaux pratiques avec des outils faciles à prendre en main
- Des ateliers interactifs en intelligence collective avec échanges, retour d'expériences et des cas d'usage illustrés.
- Une expérimentation opérationnelle dont les résultats sont co-développés par les participants et assistés par la formatrice.
- L'animatrice de la formation propulse depuis 15 ans l'accélération de nouveaux produits et services désirables et économiques viables à impact positif. Avec les ressources disponibles de l'entreprise, elle accompagne les entreprises à la culture de l'innovation durable.

Marketing de l'innovation « Accélérer l'accès au marché »



30 juin 2025



Marseille

Possibilité intra-entreprise

Durée : 1 Jour (7h)

Horaires : 9h - 17h

700 € HT adhérent

900 € HT non adhérent

Tarif déjeuner compris

Public :

Directeur, équipe de management, Responsable innovation, équipe R&D, marketing, commerciale de toutes types d'entreprises

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis : Quizz et exercices d'application

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Vous souhaitez développer de nouveaux produits ou services pour vous différencier de la concurrence et trouver des relais de croissance. Le Design Thinking est une méthode collaborative qui place l'humain au coeur de la démarche pour viabiliser votre offre innovante intégrant de bout-en-bout les leviers de la transition écologique et du numérique responsable. Véritable approche agile, elle réduit les risques d'un projet innovant et optimise son « time to market ».

Cette formation vous permet d'expérimenter la méthode du Design Thinking de manière exploratoire.

Objectifs

- Comprendre les contours du Design Thinking appliqué à la chimie
- Mettre l'utilisateur au coeur de sa stratégie
- Imaginer des solutions de manière simple et opérationnelle
- Concevoir le modèle économique de la solution innovante
- Favoriser l'adhésion des parties prenantes au projet innovant

**NOUVEAU
PROGRAMME**

Moyens pédagogiques et techniques



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

PC ou smartphone pour effectuer des auto-évaluations en ligne

Intervenant

France SELVIDES, Cabinet KALIRIS, expert en Management de l'innovation

Participants

8 max

PROGRAMME

Le matin :

- Découvrir les principes du Design Thinking
- Observer et capter les besoins de personas clients
- Détecter le problème à résoudre centré usagers
- Mettre en place les démarches de validation des idées

L'après-midi :

- Esquisser l'offre innovante
- Prototyper la proposition de valeur
- Définir le modèle de revenu
- Ajuster les idées dans une démarche d'amélioration continue

LIVRABLES : Entraînement au questionnement avec empathie; Elaboration du canevas 'Désirabilité' ; Exercices d'idéation (concassage, analogies, pensée latérale)

LIVRABLES : Design de l'offre, prototypage rapide, sketching, storyboard ; Construction du business model canvas

LES + DE CETTE FORMATION

- Une méthode pédagogique active et participative ; Alternance de théorie et travaux pratiques avec des outils faciles à prendre en main
- Des ateliers interactifs en intelligence collective avec échanges, retour d'expériences et des cas d'usage illustrés.
- Une expérimentation opérationnelle dont les résultats sont co-développés par les participants et assistés par la formatrice.
- L'animatrice de la formation propulse depuis 15 ans l'accélération de nouveaux produits et services désirables et économiques viables à impact positif. Avec les ressources disponibles de l'entreprise, elle accompagne les entreprises à la culture de l'innovation durable.

Caractérisation de surface des matériaux



17 au 19 mars 2025

14 au 16 octobre 2025



FUVEAU chez TESCANA ANALYTICS

Durée : 3 Jours (21h)

Horaires : 9h - 17h

3 150 € HT

Public : Professionnel, ingénieurs et techniciens de l'industrie confrontés à tous types de problématiques liées aux surfaces et interfaces dans les matériaux

Prérequis : BAC+2 ou plus, formation scientifique orientée matériaux

Modalités d'évaluation des acquis : Quizz

Contact - inscription :

formation@novachim.fr

Tél 04 91 14 30 77

Vous êtes confrontés dans votre métier à des problématiques liées aux surfaces et interfaces dans les matériaux : traitements de surface, maîtrise de la propreté de surface, matériaux à propriétés de surface contrôlées, adhésion, collage ... Cette formation vous permet de vous sensibiliser aux différents aspects de l'analyse de surface, et de maîtriser les informations analytiques accessibles pour la résolution de problèmes concrets.

Objectifs

- Appréhender l'apport des analyses de surface pour l'étude des propriétés physico-chimiques, morphologiques et mécaniques des surfaces et interfaces dans les matériaux
- Découvrir et comparer les méthodes analytiques les plus récentes pour l'analyse quantitative de surface avec les meilleures résolutions chimique, moléculaire et nanométrique
- Savoir choisir, sur base de leur complémentarité, les techniques les mieux adaptées pour l'étude de vos échantillons et la résolution de vos problèmes.

Moyens pédagogiques et techniques



Participants

8 max

Intervenant

Equipe de TESCANA ANALYTICS constituée d'ingénieurs et de docteurs en chimie et en sciences des matériaux, expérimentés en analyse de surface.

PROGRAMME

INTRODUCTION A LA PHYSICO-CHIMIE DES SURFACES (1 h)

- Dimensions, réactivité, sensibilité
- Performances analytiques des techniques

TECHNIQUES D'ANALYSE DE SURFACES :

XPS (X-Ray Photoelectron Spectroscopy) – 5 h

Cours : Effet photoélectrique, Formalisme d'analyse quantitative, Déplacement chimique, Instrumentation, Applications analytiques
Démonstrations pratiques : Analyse quantitative élémentaire et analyse des formes chimiques

ToF-SIMS (Secondary Ion Mass Spectrometry) – 5 h

Cours : Emission ionique secondaire : pulvérisation et Ionisation, Régime dynamique et statique, Formalisme quantitatif, Instrumentation, Profils en profondeur et imagerie, Applications analytiques

Démonstrations pratiques : Analyse moléculaire, Imagerie, Profils

AFM (Atomic Force Microscopy) – 4 h

Cours : Forces d'interaction pointe-surface, Instrumentation Modes de fonctionnement : Contact, Tapping (contact intermittent), Peak Force, CAFM, KPFM; Artefacts; Applications
Démonstrations pratiques : Analyse dans les différents modes, Interprétation des images, Visualisation d'artefacts

Microscopies électroniques & Préparation d'échantillons – 5 h

Cours : Préparation d'échantillons par FIB et Ultramicrotomie, Interactions électron-matière, SEM (Scanning Electron Microscopy) et analyses X, TEM (Transmission Electron Microscopy), analyses X et par perte d'énergie des électrons; Applications

Démonstrations pratiques : SEM : observation morphologique, Préparation de coupes par FIB, Analyse chimique par EDX et interprétation des spectres

Synthèse – 1 h

Comparaison et complémentarité des techniques d'analyse de surfaces

LIVRABLES : Support de formation informatique

PROCESSUS D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS

TELECHARGEMENT

Vous devez compléter en ligne votre bulletin d'inscription à partir du site internet de NOVACHIM Formation (onglet calendrier puis en vous rendant sur la ligne de la formation choisir, cliquez à droite sur le ).

Une fois sur la page « Inscription à la formation », vous pouvez aussi télécharger un bulletin vierge se trouvant à droite de votre écran sous les conditions générales de vente.

INSCRIPTION

Vous devez envoyer votre bulletin d'inscription complété et signé par mail à l'adresse formation@novachim.fr qui confirmera votre inscription par mail dans le mois précédant la formation.

Vous devez en parallèle effectuer votre demande de prise en charge par l'OPCO et nous la faire parvenir.

CONVOCATION

Une convocation, le livret d'accueil et le règlement intérieur (si la formation est en présentiel) ainsi que le programme de la formation vous sont envoyés 2 semaines avant le début de chaque formation par mail à l'adresse renseignée sur le bulletin.

La facture tiendra lieu de convention de formation. Seules les formations en intra font l'objet d'une convention de formation.

FORMATION

A distance :

Déroulement des formations à distance via Teams. Chaque participant devra disposer du logiciel de visio-conférence Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.

En présentiel :

Déroulement de la formation dans les locaux de NOVACHIM dans des salles spacieuses et confortables avec un accès internet. Ces formations sont effectuées de 9h à 17h. Les collations lors des pauses matin et après-midi sont prises en charges par l'organisme. Il en est de même pour les déjeuners qui sont réservés à l'avance dans un des restaurants à proximité des locaux pour éviter toute attente.

VALIDATION

Vos acquis seront mesurés pendant et à la fin de la formation. Deux questionnaires vous seront soumis à la fin de la formation et aussi quelques mois après pour avoir votre retour sur la formation suivie et mesurer son utilité au sein de votre vie professionnelle. Il vous sera envoyé une attestation de formation.

MODÈLE DE BULLETIN D'INSCRIPTION



BULLETIN D'INSCRIPTION

Cette inscription sera validée dans la limite des places disponibles

Intitulé
Date
Lieu
Coût ☐ Adhérent
☐ Non adhérent

Participant à la formation

Nom & Prénom
Fonction
Courriel
Entreprise

- ☐ Le participant reconnaît avoir les prérequis nécessaires au suivi de la formation indiqués sur le programme de formation
- ☐ Le participant souhaite signaler une gêne, un problème de santé ou un handicap nécessitant d'adapter la formation

Recueil des besoins
particuliers et des
attentes du participant

Entreprise

Raison sociale
Adresse
Téléphone
Numéro de Siret

Interlocuteur pour la formation

Nom
Courriel
Téléphone

- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance des informations pratiques et des conditions générales de formation via ce [lien](#)

Date : Signature & cachet de l'entreprise :

Facturation

- ☐ Entreprise ☐ OPCO (merci de joindre votre accord de prise en charge)

Adresse de facturation :
.....
.....

Bulletin d'inscription à retourner à formation@novachim.fr

FINANCEMENT

NOVACHIM Formation, est reconnu organisme de formation (numéro déclaration activité: 93 131 860 613). Les formations proposées peuvent rentrer dans le plan de développement des compétences de votre entreprise et être financées par votre OPCO.

Certifié QUALIOPi, NOVACHIM est attesté 3 ans sur la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences, pour les actions de formation proposées.

Cette certification offre la possibilité de financer nos formations par votre OPCO.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Dans le cadre de la crise du Covid-19, le dispositif FNE-Formation est renforcé de manière temporaire afin de répondre aux besoins des entreprises en activité partielle par la prise en charge des coûts pédagogiques. Il est accessible à toutes les entreprises qui ont des salariés en chômage partiel, par une simple convention signée entre l'entreprise et la Direccte.

100% des coûts pédagogiques sans plafond pris en charge par l'Etat pour toute entreprise ou association touchée par les conséquences économiques de la crise du COVID-19 et ayant recours à l'activité partielle, sans critère de taille. Le dispositif FNE-Formation couvre les salariés placés en activité partielle. Pour les salariés qui ne sont pas en chômage partiel, la Direccte (ou l'OPCO par délégation) est autorisée à contractualiser avec l'entreprise concernée en prenant en compte la mixité des publics selon les mêmes conditions d'intervention que le nouveau dispositif, c'est-à-dire à hauteur de 100 % des coûts pédagogiques. La rémunération des salariés hors AP est alors à la charge de l'employeur, selon le droit commun (100 % de la rémunération nette).

En cas de reprise de l'activité, la formation reste prise en charge par le FNE-Formation.

Votre entreprise fait sa demande individuellement à sa Direccte régionale. Les OPCO peuvent conventionner avec une Direccte. Auquel cas, l'OPCO devient l'interlocuteur privilégié de l'entreprise.

À partir de 1 500€ (TTC) par salarié, une instruction plus approfondie doit être faite.

En cas de convention avec un OPCO, cette instruction est effectuée par ce dernier.

Les frais pédagogiques sont pris en charge à 100 % par l'État, ce qui exclut tout cofinancement (FSE, Région...).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions et modalités dans lesquelles NOVACHIM fournit au CLIENT la prestation de formation définie dans le bulletin d'inscription. La signature du bulletin d'inscription implique l'acceptation sans réserve et l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales du CLIENT, qui prévalent sur tout autre document du CLIENT, notamment sur ces conditions générales d'achat.

ARTICLE 2 - OBJET DE LA PRESTATION

Le contenu et la durée de la prestation de formation sont précisés dans le programme de formation disponible dans le catalogue de formation ou sur le site internet NOVACHIM Formation.

ARTICLE 3 – INSCRIPTION ET RESERVATION

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de participants est volontairement limité, il est donc recommandé de s'inscrire dans les meilleurs délais. Vous pouvez réserver une place sur la formation en nous contactant directement.

L'inscription et la réservation à la formation ne sont définitives et garanties qu'après réception du bulletin d'inscription dûment complété, daté et signé.

Dans un premier temps, NOVACHIM accuse réception de la demande d'inscription auprès de l'entreprise. Dans un deuxième temps, avant le début de la formation, une convocation est adressée au participant et/ou au responsable de formation par courriel avec le programme du stage et le plan d'accès.

ARTICLE 4 – PRIX, FACTURATION ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix indiqués sur le bulletin d'inscription sont fermes et forfaitaires. Ces tarifs comprennent les coûts pédagogiques, les supports remis au stagiaire en début de formation ainsi que le prix du déjeuner, pris en commun avec les formateurs. Les tarifs sont indiqués hors taxes.

Après le déroulement de la formation, une facture, ou le cas échéant une facture acquittée, tenant lieu de convention simplifiée, sera adressée à l'entreprise ou à l'organisme gestionnaire des fonds de la formation.

Une attestation de stage (sur la foi de l'émargement sur la feuille de présence) sera adressée avec la facture à l'entreprise ou à l'organisme gestionnaire des fonds de la formation.

Le règlement des frais d'inscription est à effectuer à **l'ordre de NOVACHIM** à réception de la facture, par chèque ou par virement aux coordonnées suivantes :
BANQUE ROTHSCHILD MARTIN-MAUREL

- IBAN : FR68 1336 9000 0200 3701 1053 E69
- BIC : BMMMFR2AXXX.

Conformément à l'article L441-6 du Code du commerce, le délai de paiement des sommes échues ne peut dépasser les quarante-cinq (45) jours fin de mois ou encore soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture.

Le dépassement de ce délai ouvre droit à des pénalités de retard. Le taux d'intérêt des pénalités de retard est égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due dans le cas où les sommes dues sont réglées après cette date est de quarante (40) euros.

ARTICLE 5 – DESISTEMENT, ANNULATION ET REPORT DE LA PRESTATION

Toute entreprise a la possibilité jusqu'à la veille d'un stage de remplacer un stagiaire défaillant par un autre en prévenant immédiatement par mail : formation@novachim.fr.

Toute annulation par le CLIENT doit être notifiée par écrit à NOVACHIM au plus tard 7 jours avant le début de la session de la formation indiquée sur le bulletin d'inscription. Si l'annulation intervient moins de 7 jours avant cette date, NOVACHIM, à titre de dédommagement, facturera le CLIENT pour la prochaine date de session de formation, sauf cas de force majeure dûment justifié par le CLIENT.

NOVACHIM se réserve le droit, avec préavis de 24h, d'annuler ou de reporter la session de formation, sans indemnité, en cas de survenance d'un cas de force majeure ou si le nombre de participants est insuffisant. En cas d'annulation, NOVACHIM en informe le CLIENT dans les meilleurs délais et procèdera au remboursement de l'intégralité des sommes versées.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En cas de report, NOVACHIM en informe le CLIENT et communique les nouvelles dates fixées pour les sessions de la formation. En cas d'indisponibilité du CLIENT, NOVACHIM procédera au remboursement de l'intégralité des sommes.

ARTICLE 6 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu intellectuel de la prestation de formation ainsi que les informations, les livrables remis au moment de l'exécution de la prestation et, plus généralement, tous documents réalisés par NOVACHIM ou ses formateurs partenaires, quel qu'en soit leur support, et distribués à l'occasion de l'exécution de la prestation, sont des œuvres de l'esprit protégées par le droit d'auteur. Ils demeurent la propriété pleine et entière et exclusive de NOVACHIM ou de ses titulaires. Toute utilisation ultérieure de ces informations et documents par le CLIENT, notamment toute reproduction, redistribution ou représentation au public, est strictement interdite, sauf accord préalable écrit de NOVACHIM.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITÉ

En aucun cas NOVACHIM ne sera tenu responsable de l'utilisation faite par le CLIENT des données et informations communiquées par NOVACHIM dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation. Tout dommage résultant directement ou indirectement de l'utilisation de ces données et informations sera supporté exclusivement par le CLIENT.

ARTICLE 8 – INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

En signant le bulletin d'inscription, le CLIENT déclare consentir librement et sans réserve au traitement des informations et données personnelles fournies à NOVACHIM. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et ne seront utilisées que dans le but d'assurer une bonne exécution de la prestation. Dans le cadre de ce traitement, les informations recueillies pourront être communiquées aux organismes partenaires de la formation. Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles, le CLIENT dispose d'un droit d'accès, d'opposition ou de rectification aux informations le concernant et qui figureraient sur tout fichier à l'usage de NOVACHIM auprès de : NOVACHIM
Immeuble CMCI - 2 Rue Henri Barbusse - 13241 MARSEILLE CEDEX 01.

ARTICLE 9 – RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Les parties prenantes s'engagent à régler à l'amiable les litiges pouvant survenir dans le cadre des formations organisées par NOVACHIM.

A défaut d'accord amiable, le litige sera soumis à la juridiction compétente située à Marseille.

NOVACHIM (Association des Industries de Procédés Méditerranée) Association régie par loi de 1901
N° Déclaration Activité : 93 131 860613, (Préfecture Région P.A.C.A.), Siret : 338 555 634 00025
CMCI, 2 Rue Henri Barbusse - 13241 MARSEILLE CEDEX 01

ORGANISME CERTIFIÉ QUALIOPI

Tél 04.91.14.30.77 – formation@novachim.fr



Immeuble C.M.C.I.
2 rue Henri Barbusse
13001 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 30 77

Zac Aftalion
14, rue François Perroux
34748 BAILLARGUES

Tél : 04 99 74 94 99

 contact : formation@novachim.fr

Retrouvez nos formations à jour sur : www.novachim-formation.fr

**FRANCE
CHIMIE**
MÉDITERRANÉE
CRÉER
RÉVÉLER
PARTAGER



ENVIRONNEMENT-INDUSTRIE